

T. D. BOUCHARD

Mémoires

TOME PREMIER



*A paraître
prochainement*



Le Tome No 2:
« Gravissant la colline »



Le Tome No 3:
« Quarante ans dans
la tourmente
politico-religieuse »

MEMOIRES
de
T. D. BOUCHARD

MÉMOIRES
de
T. D. BOUCHARD

MÉMOIRES
de
T. D. BOUCHARD

MA VIE PRIVÉE

ÉDITIONS SÉCHERREY

MÉMOIRES
de
T. D. BOUCHARD

Préface de
Monseigneur Arthur Maheux, P.D.
professeur d'histoire
à
L'Université Laval (Québec)



MA VIE PRIVÉE

MONTREAL
ÉDITIONS BEAUCHEMIN
1960

MÉMOIRES
de
T. D. BOUCHARD

Montréal, Éditions Éna, 1960
128 pages, 16 francs

MA VIE PRIVÉE

Droits réservés, Canada 1960
par Cécile Éna Bouchard, Montréal.

Tous droits de traduction, de reproduction et
d'adaptation réservés pour tous pays y compris l'U.R.S.S.

Copyright 1960

À ma fille
Cécile Éna

PRÉFACE

Les passions, une fois enracinées, sont difficiles à détruire. Elles adhèrent au conscient et au subconscient de l'homme. Avec l'âge elles perdent de leur intensité, mais elles ne meurent pas entièrement. Le vieillard garde en sa mémoire tout un assortiment d'objets aimés, d'ambitions rêvées, de rêves brisés, de luttes, de coups reçus ou donnés. Les passions politiques sont peut-être plus tenaces que les autres passions. Les luttes politiques sont facilement méchantes, envenimées et laissent dans l'âme des traces indélébiles, des cicatrices mal fermées.

C'est à quoi je pensais en lisant le manuscrit des Mémoires de T. D. Bouchard. Sa vie ressemble sans doute à celle de beaucoup d'hommes publics. Pour ma part, je ne pouvais pas être insensible à ses dires, car nous sommes du même âge, nous sortons tous deux du petit peuple, nous avons habité les mêmes régions du Québec, nous avons connu les mêmes hommes publics et nous avons vécu les mêmes événements. Nous fûmes tous les deux des hommes d'action, entichés de progrès, ennemis des routines, sceptiques à l'égard de telle ou telle idéologie, enthousiastes pour les découvertes scientifiques, affamés d'instruction, profondément amoureux de notre Patrie Canadienne. Nous n'avons pas toujours aimé les mêmes hommes, ni défendu toutes les mêmes causes, mais nous avons eu beaucoup en commun, assez pour ne nous jamais quereller, assez aussi pour arriver à une estime mutuelle et à une amitié sincère. Nous avons gardé chacun nos opinions et nous en avons toujours discuté librement. T. D. Bouchard naquit d'une famille et d'un milieu libéral en politique, et ce fut tout le contraire pour moi. Nous n'avons pas réagi de la même façon en voyant, par exemple, monter dans notre firmament politique l'étoile d'Henri Bourassa, mais avec les années nous avons fini par en prendre mesure assez égale.

Les Mémoires de T. D. Bouchard ont une forte couleur politique. Sur ce point-là, je n'ai pas à prendre parti. Je reste hors de la politique. Je m'intéresse à son livre à titre d'amateur d'Histoire et à titre d'archiviste. Je me réjouis qu'un homme de son âge, atteint de maladie, ait eu assez d'énergie pour occuper des loisirs forcés à la rédaction de ses Mémoires et je voudrais que beaucoup de nos hommes publics imitent cet exemple.

Les lecteurs qui ont passé la cinquantaine retrouveront en ce livre des figures connues et ils aimeront les voir campées dans des portraits vigoureux, parfois truculents.

Les jeunes lecteurs, eux, croiront rêver. L'époque qui paraît ici comme une grande fresque est déjà révolue. Les problèmes qui ont passionné les hommes entre 1890 et 1930 font aujourd'hui figure d'enfantillages. Les jeunes, qui peuvent jouer avec la fission atomique, comprendront difficilement qu'il y a un demi-siècle on ne songeait même pas à diviser une molécule.

Ainsi vont les choses. Tempora mutantur. Du moins les apparences, car au fond nous restons tous de pauvres êtres humains, sujets aux mêmes passions, aux mêmes faiblesses, mais capables d'amasser des mérites, de laisser des réalisations.

Vient toujours le crible de l'Histoire pour séparer l'ivraie du bon grain.

Arthur MAHEUX, P.D.

AVANT-PROPOS

Quand j'eus terminé le premier manuscrit de mes *Souvenirs d'un petit-fils de porteur d'eau*, en 1948, mon intention n'était pas de me borner à raconter les seuls incidents de mon enfance; je me proposais aussi de faire porter ce travail sur les années que j'étais appelé à vivre. C'est pourquoi le premier titre que j'avais d'abord choisi était: *Six décennies ou bien soixante ans*.

Ce qui m'avait induit à me limiter à cette période, c'est que vers 1941, comme d'ailleurs au cours des années précédentes, je ne comptais guère vivre plus âgé que mon père. La similitude de nos constitutions physiques aussi bien qu'une ressemblance remarquable de nos tempéraments m'en donnait l'impression. Ma cinquante-neuvième année devait être pour moi l'âge fatal, tout comme elle l'avait été pour l'auteur de mes jours. Du moins c'est ce que je croyais. Aussi m'étais-je toujours dit que si, par un hasard inespéré, je réussissais à doubler le cap de la cinquantaine, une fois arrivé à ce stage de ma vie, je consacrerai le reste de mes jours au repos et en compagnie de penseurs de toutes les époques dont les œuvres les plus importantes m'attendaient sur les rayons de ma bibliothèque. La nature s'étant montrée plus généreuse pour le fils que pour le père, lorsque j'atteignis mes soixante-six ans je repris la tâche que j'avais laissée en plan à cause des vicissitudes de la lutte idéologique qu'il m'avait fallu entreprendre contre les ennemis de l'intérieur qui cherchaient à saboter notre effort de guerre.

Le premier livre de mes *Souvenirs* portait en sous-titre: *Premières misères*; ce qui laissait entendre qu'il ne devait être qu'une tranche d'un roman vécu. Mon intention de lui donner une suite, si les circonstances et mon état de santé me le permettaient, se trouvait donc clairement indiquée à la fin de ce premier ouvrage. Des amis m'encouragèrent fortement à le compléter suivant le plan

que je m'étais tracé, mais des préoccupations de tous genres, notamment les attaques incessantes dont j'étais alors l'objet de la part de puissants ennemis, adversaires de la liberté d'expression dans la mesure où celle-ci pouvait nuire à leurs ambitions personnelles, de même que l'état précaire de ma santé, me rendirent impossible tout travail de longue haleine. Soit dit en passant, mes proches purent, à cette époque, se rendre compte de la nature des vexations dont j'étais la cible constante dans les milieux où se donnaient libre cours l'hypocrisie, le mensonge et la calomnie.

J'essaierai, au cours de ce récit, lorsque l'ordre chronologique m'amènera au point culminant de mes activités politiques dirigées contre les ennemis anonymes de la liberté dans notre province, de faire connaître, sous leur vrai jour, les meneurs auxquels je fais allusion, ces chefs d'une dictature secrète qui, malheureusement pour nos concitoyens d'origine française, détenaient des postes de commande dans la hiérarchie civile et religieuse, et parvenaient à terroriser jusqu'aux défenseurs des droits les plus sacrés de la personne humaine.

Les attaques de ces chefs de file, si elles n'ont pas cessé, du moins ont-elles perdu de leur intensité et de leur virulence. Aussi dois-je remercier mes amis qui sont venus m'offrir leur appui, tant moral que matériel, dans les diverses entreprises intellectuelles où je me suis engagé dans l'unique but de libérer le groupe ethnique auquel je me fais une gloire d'appartenir. Leurs encouragements m'ont permis d'espérer que je pourrais, un jour, trouver suffisamment de loisirs pour parachever mon ouvrage.

Mes fonctions de ministre de la Voirie et des Travaux Publics m'avaient conduit, au mois d'août 1941, à quelques pas de la petite maison où je suis né. Ce jour-là, j'étais venu me rendre compte des progrès accomplis dans la construction d'un pont moderne érigé sur la rivière Yamaska grâce à des subsides accordés par le gouvernement provincial et la municipalité de Saint-Hyacinthe dont j'étais le maire. Tout en dirigeant les travaux, je me remémorais le temps où, gamin, j'assistais à la construction de l'ancien pont, lequel s'était

écroulé, une première fois, au cours de son érection, puis, la seconde fois, cinquante ans plus tard, pendant une débâcle qui avait gonflé démesurément les eaux de la rivière.

Je revoyais le squelette de la travée gisant au fond de la rivière, tout comme j'avais contemplé, il y avait un demi-siècle, l'enchevêtrement des poutres de fer tordues de la première travée. Ce spectacle ne laissait point de me rendre rêveur, et ce, d'autant plus que la marche du temps et les progrès réalisés jusque là avaient complètement modifié le décor au milieu duquel s'était écoulée mon enfance. Les lieux avaient perdu leur ancienne physionomie, la rivière n'avait plus le même aspect. L'émotion qui m'étreignait alors ne venait pas seulement de ces transformations, sachant fort bien que d'importants travaux allaient être entrepris en vue d'embellir ce coin de terre, cette profonde tristesse qui m'envahissait provenait plutôt du fait que ce spectacle ne s'harmonisait plus avec mes souvenirs d'enfance. Hélas! il en était ainsi du vieux Marché-à-Foin, cette partie basse de la ville, où vivait, au début du siècle, une population pauvre mais débrouillarde.

Cette époque, déjà si lointaine, s'estompe dans la buée du souvenir. Me voici retiré sous ma tente, indifférent aux vains bruits de ce monde. Au milieu de mes livres et de mes gravures, j'ai relu le Journal où je relatais la vie, les mœurs et les coutumes des Maskoutains vers la fin du siècle dernier. En parcourant, une fois de plus, ce récit où il est question de ma tendre enfance et de mille et une anecdotes sur ma propre famille, j'ai éprouvé une soudaine nostalgie mêlée à un scrupule, bien légitime en soi, celui de livrer au public ce qui m'appartient en propre et demeure comme un héritage intime et inviolable. Ce premier manuscrit, rédigé à l'âge de soixante-six ans, n'en contient pas moins plus d'un chapitre consacré à l'histoire de Saint-Hyacinthe depuis sa fondation. Pour ne point alourdir ces mémoires, j'ai dû amputer cette partie historique et me borner à raconter mes souvenirs à partir du moment où j'atteignis l'âge adulte. En écrivant ces Mémoires je me suis ferme-

ment résolu à ne céder à aucune prévention ou sympathie politique. Mais cela crée un problème. D'abord je tiens à relater les choses comme elles se sont passées et aussi comme je les ai vues et senties. D'autre part l'âge apporte toujours quelque sagesse et, en réfléchissant, j'arrivai à redresser certaines perspectives. J'en donnerai un exemple. On remarquera dans mes Mémoires la fréquence de l'expression « politico-religieuse ». On voudra bien n'en être pas étonnés. Il s'agit là d'une réalité certaine, mais d'une réalité qui a évolué sous nos yeux, qui avait évolué depuis 1760, et qui évoluera encore. Dans ma jeunesse, j'observais ce phénomène à travers les yeux de mes prédécesseurs, puis directement. Aujourd'hui, je suis porté à croire que l'expression manquait de clarté. Il m'est possible, aujourd'hui, d'y apporter quelque lumière.

Pourquoi le clergé, en général, et surtout certains membres du clergé s'occupent-ils de questions temporelles au lieu de se limiter aux questions spirituelles et religieuses? On croyait, alors, que c'était par ambition politique, et cette opinion était bien propre à faire éclater des colères et des ressentiments chez les laïcs. Il y avait peut-être tort des deux côtés, comme on peut voir aujourd'hui avec le recul des temps.

Ainsi le laïc comprend mieux, maintenant, qu'un ecclésiastique ne perd pas ses droits de citoyen en revêtant la soutane; il conserve le droit à ses opinions personnelles sur les problèmes politiques et nationaux; l'Église lui demande seulement de n'en pas faire un usage indu.

Il y a ensuite une explication bien tonique. En 1760, l'élite laïque de la Nouvelle-France fut décimée par la guerre et par le retour en France. Le clergé fut forcé d'assumer le rôle de conseiller du peuple, dans tous les domaines, et la chaire de l'église paroissiale devint la seule école des adultes où le prêtre paraissait comme professeur universel et encyclopédique. Le clergé a conservé longtemps le goût de ce grand rôle. Ce rôle devait diminuer peu à peu, avec l'organisation des diverses professions, d'avocat, de notaire, de mé-

decin; et, plus tard, d'ingénieurs, de comptables, de pédagogues. À mesure que le marché se chargeait de diplômés de toute sorte, le rôle temporel du clergé diminuait d'autant.

Cependant, il restait les zones de contact entre certains domaines. Pour l'exercice de chaque profession il y a un côté moral; ce n'est pas seulement un code ou une étiquette professionnelle, c'est une morale professionnelle, et c'est un terrain où le prêtre et le professionnel se rencontrent. Ce terrain n'est pas toujours nettement limité, d'où des conflits possibles. C'est encore plus vrai pour la morale sociale et l'activité économique. Une action, une conduite, une politique ont un côté moral et un côté économique. Le prêtre aura tendance naturelle à voir le côté moral, à voir seulement ce côté moral, ou bien à lui donner prédominance. De son côté, le laïc sera porté à voir seulement le côté économique et matériel. De là aussi peuvent naître bien des conflits.

Il est plus facile aujourd'hui de démêler cet écheveau; ce ne l'était pas il y a cinquante ans. Pour ma part, j'ai dû en ces Mémoires, présenter les choses comme je les voyais. Puissent mes contemporains me rendre ce témoignage que je n'ai jamais, au cours de ma longue carrière d'homme public, tronqué la vérité. Conscient de la mission que je m'étais tracée, celle de faire triompher, envers et contre tous, le droit et la justice chaque fois que ces deux principes seraient en cause, je n'ai reculé devant aucune entrave, aucune difficulté, si insurmontable pouvait-elle paraître. Convaincu que le droit et la justice, tôt ou tard, finissent par triompher, plus d'une fois, presque seul, j'ai tenu tête à l'orage, subi de la part d'adversaires irréductibles et imbus de préjugés, une lutte acharnée, souvent sournoise, parfois déloyale. C'est pourquoi ce récit d'une vie consacrée toute entière à un idéal de jeunesse qui date, soit dit en passant, de la naissance même du libéralisme dans notre province, débute par un bref aperçu des années qui précédèrent mon entrée dans l'arène politique.

T. D. B.

CHAPITRE PREMIER

INITIATION À LA VIE RÉELLE

I

Mesure impopulaire à Saint-Hyacinthe

Au Marché-à-Foin, on ne parlait guère de libéraux et de conservateurs, pour désigner les groupes politiques qui se disputaient le pouvoir. La population se divisait en deux parties, les rouges et les bleus; les premiers étaient des libéraux, les seconds, des conservateurs.

Mon père, qui était messager au bureau du premier ministre, Honoré Mercier, devint un chaud partisan des réformes éducationnelles et ouvrières, considérées à cette époque très radicales. Comme il appartenait au parti libéral, il avait l'oreille des chefs. Aussi venait-on souvent le consulter et ses services étaient-ils requis quand il s'agissait de passer à l'action.

En 1892, la marmite politique à Saint-Hyacinthe, comme d'ailleurs un peu partout à travers la province, bouillonnait. Notre comté était alors représenté à la législature par Honoré Mercier, premier ministre de Québec. Son administration était, à l'époque, fort discutée, même dans sa propre ville. Il avait réglé la question épineuse des Jésuites en leur versant, à même le trésor public, une somme de trois cent mille dollars à titre d'indemnité, les Biens de cette corporation ayant été confisqués à la cession du Canada à l'Angleterre. Cette compensation accordée à cet ordre religieux avait été considérée, par le clergé et la population catholique, comme un acte de simple justice.

Cependant, tous les rouges n'envisagèrent pas ce règlement d'un même œil; l'élément protestant et la majorité des libéraux y

virent un reniement de la vieille doctrine libérale qui avait galvanisé les forces progressives et porté Mercier au pouvoir. Son acceptation du titre de comte romain dont le pape l'avait honoré, eut le don de les irriter davantage. Leur ressentiment atteignit son comble lors d'une manifestation publique, quand Mercier, après avoir assisté à une cérémonie religieuse, au cours de laquelle il avait pris place dans le chœur de l'église, vêtu en costume d'apparat, participa à un défilé dans les rues de la ville avec son uniforme blanc.

Malgré les reproches qu'on fit à Mercier, mon père n'en demeura pas moins l'un de ses admirateurs et fidèles partisans. Quant à moi, je partageais ses sentiments à l'égard du premier ministre, même si alors je ne pouvais avoir de convictions politiques basées sur une connaissance approfondie de la nouvelle doctrine. J'admirais Mercier, non seulement parce que mon père l'aimait, mais aussi parce que mes maîtres de l'Académie Girouard nous en faisaient les plus grands éloges.

Je me souviendrai toujours d'un discours pathétique prononcé par un de mes professeurs les plus estimés, le Frère Liguori, lors de la défaite de notre grand homme. Une fois élu député du comté de Saint-Hyacinthe, j'ai revu ce bon Frère Liguori, plusieurs années après, dans la vieille capitale. Il avait renoncé à l'enseignement pour accepter, sous son vrai nom, Samson, un poste de rédacteur à l'organe libéral de Québec, « *Le Soleil* ». En le revoyant, je me suis souvenu de ma petite école et de mon idole de jadis, Honoré Mercier, l'ancien patron de mon père.

Je me suis souvenu également des circonstances qui donnèrent naissance à mes premières convictions politiques, particulièrement de cette année 1892, si mémorable à cause de l'effervescence politique au milieu de laquelle avait sombré le gouvernement de l'homme le plus remarquable de notre région.

L'élection du 15 mars 1892 avait été précédée de nombreuses assemblées politiques, lesquelles avaient attiré des foules considérables venues d'un peu partout pour entendre les meilleurs orateurs

du pays. En dépit de mon jeune âge, j'assistai à deux des principales réunions et je me rappelle encore la figure des orateurs les plus célèbres du temps, d'abord celle de Mercier, puis celle d'Odilon Desmarais, un vrai rouge à teinte radicale à qui les partisans du premier ministre avaient offert la candidature dans l'espoir de conserver le comté de Saint-Hyacinthe. Du côté de l'adversaire, il y avait M. Cornellier, l'un des plus fameux tribuns de la phalange *bleue*, et le Docteur Cartier, un brave médecin de campagne, choisi par les *castors* pour faire la lutte au candidat libéral. Pendant cette campagne électorale, je fréquentai les salles du Club National, une organisation libérale qui tenait ses assises, rue Mondor, à l'étage supérieur d'un magasin. Ces assemblées, au cours desquelles il m'était donné d'entendre des harangues à la Danton, à la Robespierre ou à la Mirabeau, contribuèrent à nourrir mon enthousiasme pour la cause libérale.

Les chefs de la haute ville venaient fréquemment consulter mon père à son magasin en vue d'organiser la lutte dans les quartiers du bas et aussi pour s'enquérir sur les chances de succès du candidat libéral. L'atmosphère n'était guère rassurante, des désertions s'étant produites dans nos rangs. Les chefs de file de notre parti se montraient froids, inactifs quand ils ne se révélaient pas des adversaires. Pour justifier leur changement d'attitude, ils prétextaient le scandale du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. D'autres reprochaient à Honoré Mercier sa politique de conciliation à l'égard du clergé, sur lequel il avait compté, disait-on, pour se maintenir au pouvoir, alors qu'en réalité leur défection avait pour origine le règlement effectué en faveur des Jésuites. Nonobstant les raisons véritables qui motivaient leurs actes, mon père n'en prévoyait pas moins une défaite pour les libéraux alors que d'autres refusaient d'y croire, Saint-Hyacinthe ayant été jusque là le château-fort du libéralisme dans la province. Quoi qu'il en fût, les événements justifiaient les appréhensions de mon père. Le candidat libéral mordit la poussière pour la première fois dans une élection provinciale.

Mon père rentra tôt à la maison. Il était fort triste. Un ami lui avait dit que les *bleus* fêteraient leur victoire par un triomphe, — nom que l'on donnait à des démonstrations tapageuses qui suivaient les succès électoraux. Les notions politiques étaient alors assez embrouillées. Le mot « libéralisme » prêtait à confusion. Ceux qui lisaient les journaux et revues de France pensaient au libéralisme « doctrinal », qui sévissait en ce pays. Les autres, qui recevaient les périodiques d'Angleterre, pensaient à la politique « libérale » de ce pays. Ces deux points de vue étaient très différents mais peu pratique, on les mêlait. Il en était ainsi du « radicalisme »; les radicaux de France étaient bien différents des radicaux d'Angleterre.

D'autre part, il y avait cléricisme et anti-cléricisme. En ce cas aussi on introduisait, dans les affaires locales des considérations qui ne s'appliquaient qu'à la France. La position du clergé canadien-français s'expliquait par le rôle historique que ce clergé avait exercé depuis la Cession du pays à l'Angleterre, rôle éminent, certes, et qui méritait au moins la reconnaissance. Mais ceux d'entre les laïcs qui ne pratiquaient plus leur religion étaient bien disposés à ne pas reconnaître ce rôle, et même à s'y opposer, voire avec violence. De son côté, le clergé se montrait trop empressé à accoler à ses adversaires les qualificatifs de radical, d'anti-clérical, de franc-maçon.

Ces notions peuvent expliquer plusieurs des conflits qui se firent jour à l'époque où le récit se situe. Les *castors* devaient brûler un bonhomme de paille en face de la maison de M. Desmarais. Mon père alla prévenir la police. Je l'entendis murmurer « les maudits *bleus* vont rire *jaune* ».

Le lendemain, on apprit qu'un des partisans du candidat élu avait accroché à un poteau le mannequin qu'il se proposait de faire flamber sous les fenêtres de la maison du candidat défait. Trois matamores lui lancèrent des patates gelées. On entendit même deux coups de feu. C'est ainsi que le triomphe fut interrompu. Les triomphateurs avaient quitté la place.

On fit enquête pour découvrir la provenance des mystérieux coups de feu. Trois agents de police, déguisés en civil, furent soupçonnés. Personne ne voulut parler, mais, des indiscretions furent commises et, quelques semaines après l'élection, le chef de police, Patrice Monast, démissionnait sans fournir d'explications. C'était un ami du père Damien et un vrai *rouge*. L'affaire fut classée mais « les *maudits* « bleus » avaient ri *jaune*. »

II

Jean-Baptiste Blanchet

À la tête de notre parti, il y avait un avocat typique du nom de Jean-Baptiste Blanchet. Il était, à l'époque, l'une des plus belles et des plus intéressantes figures de la ville de Saint-Hyacinthe, tant au physique qu'au moral. C'était un colosse mesurant plus de six pieds, fort soigneux de sa personne et toujours vêtu avec recherche. Il jouissait d'une petite fortune, vivait convenablement quoique sur un pied relativement modeste. À Saint-Hyacinthe, il passait pour avoir les idées les plus avancées et il était considéré comme l'un des chefs de la pléiade des grands libéraux de notre province.

Bien que présentant, au premier abord, l'aspect d'un homme froid et distant, Blanchet n'en était pas moins le meilleur garçon du monde. Il savait goûter la plaisanterie, aimait la rigolade et ne manquait aucune occasion de jouer un bon tour à ses amis, surtout à ses adversaires. C'était, au demeurant, un humoriste à froid.

Voici, entre cent autres anecdotes, un incident qui ne manque certes pas de piquant. Blanchet comptait, parmi ses amis, un certain Bernard qui, à tort ou à raison, ne cessait de se plaindre de son épouse. Si Blanchet ne faisait aucun usage de boissons enivrantes, il n'en était pas ainsi de son camarade. Chaque fois que Bernard était ivre, il ne cessait de répéter qu'il allait mettre un terme à ses ennuis de ménage en se jetant à l'eau.

Or, un samedi soir du mois d'août, alors que Bernard avait passé la journée à rendre hommage à Bacchus, les chagrins domestiques l'ayant plongé dans un désespoir sans borne, il alla se confier, comme il en avait pris l'habitude, à son ami et confident Jean-Baptiste Blanchet. Celui-ci, saturé des éternelles plaintes de Bernard, lui donna sur le champ raison: il valait mieux disparaître de la scène que de supporter éternellement les injures et les tracasseries d'une épouse acariâtre, vindicative et coléreuse. Oui, il fallait en finir, une fois pour toutes, ajoutait Bernard qui, cette fois, était résolu de mettre son projet à exécution.

— Comme ça, fit Blanchet, tu es bien décidé à te noyer?

— Bien sûr! il faut que mes *troubles* cessent, répondit Bernard.

— Eh bien! Allons-y, mon gros, reprit Blanchet sur le ton d'un homme qui n'entend pas badiner.

L'avocat endossa aussitôt sa redingote, prit sa canne et, le plus sérieusement du monde, entraîna Bernard vers le haut de la rivière en suivant la rue Girouard. Chemin faisant, Blanchet ne fut pas sans s'apercevoir grâce aux contractions répétées de l'avant-bras de son compagnon qu'il pressait dans sa large main, que Bernard n'avancait qu'à contre-cœur. Le facétieux disciple de Thémis fit semblant de ne pas le remarquer et se mit à discuter froidement sur les endroits les plus propices à une noyade. L'extrémité sud de la rue Désaulniers, où abordaient à un quai les bateaux à vapeur faisant la navette entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie, un village situé à neuf milles de distance, lui parut enfin l'endroit idéal pour une noyade parfaite.

Sans encore oser l'avouer, le malheureux Bernard semblait déjà fort enclin à revenir sur sa décision. Tout en faisant mine de ne rien comprendre à ce changement d'attitude, l'avocat continuait à prendre la chose au sérieux. Pourtant, une fois sur le quai, l'infortuné mari se dégonfla: « Après tout, ma femme n'est pas aussi méchante qu'on le croit, murmura-t-il, si elle a de gros défauts, elle ne manque pas de certaines qualités ». Comme cet aveu tardif ne

semblait pas émouvoir son compagnon, Bernard enleva ses chaussures, mais avec une extrême lenteur, retardant ainsi, autant que possible, le saut périlleux. Enfin, n'en pouvant plus, il avoua avoir changé d'idée. Mais Blanchet ne l'entendit pas ainsi: Depuis trop longtemps Bernard désirait en finir avec la vie; son désir, qu'il le voulût ou non, allait enfin se réaliser. Et, joignant le geste à la parole, Blanchet saisit dans ses bras robustes le pauvre Bernard, le souleva de terre à hauteur d'épaules, et, d'un geste rapide, le projeta dans la rivière. Bernard lança un cri de terreur, puis disparut dans l'eau profonde. Il remonta ensuite à la surface, complètement dégrisé et se mit à hurler des appels désespérés.

Jean-Baptiste Blanchet, un de nos meilleurs nageurs, se dévêtit en un tour de main tout en riant à gorge déployée, et plongea dans la rivière. Après avoir repêché notre homme, il l'entraîna à plusieurs brasses plus bas pour, finalement, le ramener sur la berge, près du débarcadère. La leçon sembla bonne car le « mari-à-la-femme-acariâtre » ne parla jamais plus de mettre fin à ses jours, du moins ne le fit-il jamais en présence de Jean-Baptiste Blanchet.

Sans être un orateur politique de très grande envergure, Jean-Baptiste Blanchet recherchait les joutes oratoires; ses adversaires le redoutaient d'autant plus qu'il était toujours parfaitement au courant des questions discutées au parlement et qui passionnaient l'opinion publique. À la veille d'une élection, l'organisateur de son parti l'avait délégué à une grande assemblée qui devait avoir lieu dans la vallée du Richelieu, où Blanchet n'était connu que de réputation. Dévoué comme tous les adeptes du camp *rouge*, à cette époque où les convictions politiques s'identifiaient aux sentiments religieux et où certains ecclésiastiques s'intéressaient vivement à la chose publique, Blanchet consentit à affronter les orateurs *bleus*, mais à la condition qu'aucun orateur du comté ne l'accompagnât.

L'assemblée devait être *contradictoire*, selon l'expression qui avait cours dans la province de Québec pour désigner les assemblées politiques réunissant sur une même et seule estrade les orateurs des

partis opposants. Or, l'assemblée débuta sans qu'on ait eu connaissance de l'arrivée de Blanchet. Seuls, deux étudiants de Montréal représentaient les *rouges*. De leur côté, les conservateurs avaient un orateur de tribune populaire qui, sans être un astre se croyait une étoile de première grandeur. La partie s'annonçait donc inégale, et le candidat libéral, ainsi que les deux tribuns *rouges* se sentirent plutôt mal à l'aise quand on leur apprit l'absence de Jean-Baptiste Blanchet. Le bruit courut dans l'assistance, et les *bleus* s'en réjouirent, que Blanchet, pris de frousse à la dernière minute, s'était prudemment dérobé.

Un des jeunes libéraux avait débité un boniment assez terne, et le discoureur *castor* lui ayant succédé à la tribune se vantait d'avoir effrayé celui qu'il qualifiait, avec force gestes, de chef des libres penseurs de Saint-Hyacinthe. Comme il passait au crible les actes de l'administration de la province, une voix de stentor s'éleva des derniers rangs de l'assemblée, et lui coupa la parole:

— C'est faux, ce que vous dites-là!

Interloqué, le matamore s'arrêta net. Une fois remis de sa surprise, il voulut connaître celui qui osait le contredire de cette façon. Un homme, vêtu de l'étoffe du pays, chaussé de bottes-sauvages, coiffé d'une casquette de velours à corde et arborant la ceinture fléchée de nos campagnards de l'époque, apparut alors, de toute sa hauteur, au milieu de la foule et, d'une voix calme, répondit à l'orateur:

— C'est moi, monsieur.

L'accoutrement paysan de l'interrupteur rassura aussitôt le Démosthène *bleu*; sans doute avait-il affaire à un *habitant*. Il n'avait donc qu'à payer d'audace. Aussi lança-t-il cette invitation destinée à clouer sur place l'intrus:

— Si vous êtes sûr de votre affaire, mon ami, venez donc parler sur l'estrade.

— J'irai bien, répondit l'*habitant*.

Franchissant à grandes enjambées l'espace qui le séparait de la tribune, le pseudo-cultivateur monta sur les tréteaux, aux applaudissements des spectateurs, et au grand ébahissement de l'orateur *bleu*. Le nouveau venu, lorsqu'il eut révélé son identité, provoqua l'enthousiasme des *rouges* qui, un moment, avaient appréhendé un four oratoire. L'*habitant*, on l'a deviné, n'était autre que Jean-Baptiste Blanchet; il avait choisi ce stratagème pour capter l'intérêt et du même coup se rendre sympathique à l'auditoire qui se composait, en grande partie, de gens de la campagne. Il n'eut aucune peine à réfuter l'argumentation de son adversaire, celui-ci, qui s'était cru le seul orateur de marque, s'étant beaucoup trop avancé dans l'exposé de sa cause.

L'éclatant succès que remporta Blanchet lui valut d'être signalé, une fois de plus, à l'attention des sommités de son parti. C'est pourquoi, lorsqu'ils voulurent faire appel à ses services, les libéraux s'adressèrent à mon père comme intermédiaire afin d'obtenir, si possible, le déplacement d'un juge dont on avait lieu de se plaindre.

D'après les avocats libéraux, ce juge de la Cour Supérieure administrait la justice dans l'intérêt des avocats *bleus* plutôt que dans celui des justiciables. Ne disait-on pas couramment qu'un plaideur n'avait qu'à confier sa cause à un procureur *rouge* pour être sûr de la perdre? Cette présomption causait un tort considérable aux disciples de Thémis qui professaient la doctrine libérale, et les victimes de ce favoritisme à l'égard des conservateurs manifestaient ouvertement leur mécontentement. Et ce, d'autant plus que leurs doléances, exprimées en haut lieu, ne donnaient aucun résultat et que la situation continuait à s'aggraver. Vint un moment où l'on décida d'avoir recours aux grands moyens. Jean-Baptiste Blanchet, n'ayant pas froid aux yeux, fut chargé d'administrer, en pleine cour, une mercuriale au juge dont la partialité était par trop évidente.

III

Aux prises avec un juge

On ne pouvait choisir meilleur interprète que Jean-Baptiste Blanchet pour exposer au juge les griefs des avocats. Cependant, Blanchet n'ignorait pas les conséquences qui pouvaient résulter de son intervention; il pouvait être suspendu du barreau, être radié d'une façon permanente de l'ordre, ou encore être l'objet de poursuites judiciaires et condamné à l'emprisonnement pour mépris de cour. Autant de conjectures qui eussent pu influencer un avocat ordinaire, mais Blanchet avait du cran. Aussi prit-il la résolution énergique de dire son fait à ce juge qui administrait la justice en fonction de ses sympathies politiques.

Soulignons, en passant, que l'inamovibilité dont jouissent les juges, au Canada, leur accorde certaines prérogatives dont ils pourraient être tentés d'abuser. Il n'existe qu'une seule procédure, celle de l'*impeachment*, la destitution par une décision de la Chambre des communes, ratifiée par le Sénat, qui puisse démettre un juge de ses fonctions. Dans les circonstances, il ne pouvait être question d'en appeler au Parlement dont ce juge avait déjà fait partie. C'est pourquoi on avait cru plus pratique et plus expéditif de l'attaquer directement pour lui signifier que sa présence à Saint-Hyacinthe n'était plus tolérable.

La tactique imaginée par Blanchet, de concert avec les avocats libéraux, s'avérait donc la seule efficace dans les circonstances. Si Blanchet acceptait d'endosser tous les risques que comportait son intervention, c'est qu'il était le seul, parmi ses collègues, qui avait les moyens, advenant une suspension de quelques mois, de cesser ses activités professionnelles sans trop en souffrir. Quant à la perspective d'être emprisonné, on présumait que si le juge allait jusqu'à cette extrémité, il attirerait sûrement l'attention de tout le pays et serait accusé de partialité, ce qui entraînerait automatiquement sa destitution. Quoi qu'il en soit, si Blanchet était condamné à la prison,

ses amis s'opposeraient par tous les moyens à son incarcération. C'est après avoir envisagé cette dernière alternative qu'ils chargèrent mon père d'organiser un groupe de forts-à-bras pour paralyser, le cas échéant, l'action de la police. Mon père réunit une bonne douzaine des meilleurs batailleurs du Marché-à-Foin qui reçurent l'ordre de se rendre au Palais de Justice dès l'ouverture de la cour, et d'employer la force, si nécessaire, et même de se servir de projectiles afin d'empêcher l'escouade policière d'exécuter son mandat.

Le lendemain, à l'heure convenue, les affidés se rencontrèrent au Palais de Justice, armés de pommes de terre gelées qu'ils dissimulaient sous leurs vêtements. Le président du tribunal, ayant eu vent du complot tramé contre lui, ne s'attendait pas, cependant, à voir une foule aussi nombreuse envahir la salle d'audience. Il ne fut pas sans remarquer, non plus, que la plupart des assistants affichaient un air à la fois décidé et menaçant, ce qui le porta à réfléchir et à se demander ce qui pourrait bien advenir si cette foule manifestait son ressentiment.

Jean-Baptiste Blanchet exposa, d'une voix ferme, les griefs de ses collègues. Tandis qu'il parlait, les yeux des spectateurs demeuraient tous orientés vers le juge. L'atmosphère de la salle devenait oppressante et le silence au milieu duquel l'avocat prononçait son réquisitoire faisait penser à celui qui d'ordinaire précède un orage. Cependant, le juge se contenta pendant toute la durée du discours de Blanchet. De crainte de provoquer un incident, il ravalait sa colère et n'osait ordonner l'arrestation de son accusateur pour outrage à la magistrature. Quand Blanchet eut terminé ses récriminations, le juge se borna à le semoncer vertement, question de sauver la face, puis il le suspendit pour une durée de quinze jours.

Jean-Baptiste Blanchet reçut la sentence, le sourire aux lèvres et, muni de sa serviette, il quitta le prétoire, la tête haute comme s'il eût gagné un procès. Il traversa en triomphateur le grand parc, escorté d'une foule d'admirateurs qui riaient à gorge déployée, tous fort heureux que l'audience ne se soit pas terminée par une bagarre.

Cette passe d'armes entre le juge et l'avocat eut tout de même un résultat pratique puisque le magistrat consentit, plus tard, à changer de district judiciaire, avant de prendre sa retraite. L'intervention de mon père n'avait donc pas été inutile, car si ses amis n'avaient pas, intentionnellement, ébruité la nouvelle qu'il se produirait une échauffourée en pleine cour, le juge eut certainement pris la chose sur un autre ton que celui qu'il crut plus sage d'adopter en présence d'une foule qui lui était visiblement hostile.

Jean-Baptiste Blanchet laissa la réputation d'un homme de grande valeur et d'un réel mérite; son bon cœur et son esprit charitable lui valurent l'estime et l'amitié sincère de tous ceux qui le connurent. Je tiens d'autant plus à lui rendre ce témoignage posthume qu'il fut parmi ceux qui m'aidèrent dans ma carrière, de leur crédit, de leurs conseils et de leur constante sympathie.

IV

Sports en plein air

Les relations étroites que mon père entretenait avec les dirigeants de la ville l'obligeaient à partager, du moins en partie, leur train de vie, ce qui n'était guère en rapport avec ses moyens. Elles nous inculquaient aussi le goût des sports et nous familiarisaient avec les divertissements en vogue chez les bourgeois fortunés. À cette époque, les plaisirs champêtres étaient les plus appréciés.

La rivière Yamaska, longeant les parties sud et est de la ville de Saint-Hyacinthe, est navigable pour petites embarcations, sur une étendue de plusieurs lieues. En amont de la chaussée, elle augmente de profondeur, et son lit ne contient aucun écueil dangereux pour les bateaux. En aval, le fond abonde de gros cailloux, formant des chaînes de roches; mais si la navigation y devient dangereuse, par contre la pêche y est beaucoup plus abondante qu'ailleurs.

Tous les sports, alors connus, étaient en vogue à Saint-Hyacinthe. Le fusil, la bicyclette, le patin, la raquette, la canne à pêche, la rame, l'aviron et les courses de chevaux étaient très populaires. Nous comptons plusieurs sociétés qui s'occupaient de promouvoir les sports. Nos journaux, qu'ils fussent quotidiens ou hebdomadaires, consacraient des pages entières à des comptes rendus sportifs; il y était fait mention des élections des directeurs des différentes associations, et les exploits des champions étaient longuement commentés. La simple capture d'un achigan, par exemple, ou celle d'un brochet ou d'un *maskinongé*, comme de tout poisson de belle taille, tenait la vedette dans les faits divers.

Mon père et mon frère Émile, à l'instar des gens du haut de la côte, préféraient le sport des chevaux et surtout la chasse et la pêche. J'étais alors trop jeune pour conduire un cheval trotteur ou ambleur, ou pour participer à un concours de tir. Il me tardait, cependant, d'avoir le bras assez long et l'œil assez juste pour prendre part à un tournoi à la Pointe-des-Fourches où les bons tireurs se réunissaient, le dimanche, et se mesuraient, non seulement entre eux, mais aussi avec des champions venus de l'extérieur.

Mon père m'amenait, assez souvent, dans ce lieu de prédilection des pique-niqueurs, situé à sept milles de la ville, sur le plus beau parcours de la rivière. Ce que l'on appelle encore la Pointe-des-Fourches est une langue de terre qui s'avance à l'endroit où l'Yamaska effectue sa jonction avec la rivière Noire dont les eaux, brouillées par les ruisseaux des savanes rencontrées en cours de route, viennent se mêler aux eaux vertes du premiers cours d'eau.

Cette presqu'île s'agrémentait encore d'un joli bois de pins. Autrefois, ce bocage était de beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui et les Maskoutains, amis de mon père, y avaient aménagé un endroit charmant propice aux divertissements en plein air et qu'on appelait le Parc Union. On s'y rendait par eau, sur de petits bateaux à vapeur. L'un d'eux maintint, pendant quelques

années, le service régulier entre Saint-Hyacinthe et le village de Saint-Pie. Le dimanche et les jours fériés, il s'arrêtait à la Pointe-des-Fourches, au quai du Parc Union, pour y laisser les citadins venus s'y reposer à l'ombre des pins. Ce bateau s'appelait *l'Aigle*, bien que sa course fut loin d'être aussi rapide que celle du roi des airs. Il n'en demeure pas moins que *l'Aigle* favorisa plus d'une charmante idylle qui, après avoir vu le jour dans les bosquets de pins, eut son épilogue au pied des autels. Ce bocage avait été aménagé à souhait pour favoriser les amours, grâce à l'esprit entreprenant d'un vieil Irlandais du nom de Michael Connell, le directeur du service municipal des eaux, fonction qui allait m'échoir une vingtaine d'années plus tard.

Le second navire à faire la navette entre Saint-Hyacinthe et la Pointe-des-Fourches, s'appelait *l'Yamaska*; ses propriétaires, deux hôteliers, MM. Poitras et Blanchard, construisirent, sur un chantier local, un chaland que leur vapeur remorquait au Parc Union avec, à son bord, deux cents excursionnistes. Cependant, il ne fallait pas un bien gros temps pour empêcher le convoi de quitter son quai d'attache. Par ailleurs, il lui arrivait assez fréquemment de ne pouvoir se rendre à destination. Comme on ne pouvait atteindre le parc que par eau, la population devait se contenter de ces moyens de transport. Aussi, les jours où l'on annonçait des divertissements spectaculaires, n'y avait-il jamais assez de place à bord du chaland pour transporter tous ceux qui désiraient se rendre à la Pointe-des-Fourches.

Une des grandes attractions était le tir aux pigeons vivants ou aux pigeons d'argile. Les concours avaient lieu dans un champ, à l'orée du bois. Mon père et mon frère adoraient ce sport. C'est à cet endroit qu'ils prirent le goût des armes à feu, ce qui faillit devenir, pour mon frère Émile, la cause d'une tragédie.

V

La manie des armes à feu

Un jour, au retour de la chasse, mon père et son ami François Renaud, notre propriétaire, déposèrent leurs carabines dans notre magasin. En nous quittant, M. Renaud confia son arme à notre garde. Comme mon père allait s'absenter, lui aussi, mon frère s'informa si son fusil était chargé. Mon père lui répondit dans la négative tout en lui interdisant de jouer avec une arme à feu. Il venait à peine de franchir le seuil de la porte qu'Émile, saisissant un des deux fusils, se mit à le pointer dans tous les sens tout en se vantant que jamais il ne ratait une cible. Puis, élevant son arme dans la direction du tuyau passant par l'orifice central du plafond, par lequel s'échappait la fumée du poêle, il ferma l'œil droit et visa en s'exclamant: « Si ma carabine était chargée, j'atteindra le tuyau en plein milieu! » En prononçant ces mots, il leva le chien de la culasse et pressa sur la gâchette. Un éclair jaillit et la détonation fut suivie d'un cri d'épouvante provenant de la salle à manger contiguë au magasin.

Mon frère, qui s'était trompé de fusil, demeura, un moment, comme pétrifié par la surprise. Puis, l'angoisse nous étreignant à la gorge, nous nous précipitâmes tous deux dans la pièce voisine où nous aperçûmes notre aïeule, affaissée dans sa berceuse où elle tricotait, un instant auparavant, dans l'embrasure de la porte de communication. Elle était évanouie, mais fort heureusement ne portait aucune trace de blessure. Ma mère* accourut sur les lieux et lui appliqua sur le visage des linges humectés d'eau froide, ce qui eut pour résultat de ramener à ses sens notre aïeule. Elle l'avait, c'est le cas de le dire, échappé belle.

En examinant la boiserie, on aperçut un trou pratiqué par la balle. Le projectile avait passé à quelques lignes des yeux de notre

* Note de l'auteur: Il s'agissait en réalité de ma belle-mère, puisque ma mère était morte alors que j'avais à peine deux ans.

vieille parente et fracassé ses besicles dont les morceaux de verre étaient éparpillés sur le plancher. Par un malencontreux hasard, mon frère s'était servi de la carabine de M. Renaud au lieu de celle de notre père qui, elle, on le lui avait dit, n'était pas chargée. Mon père le sermonna comme il le méritait. Émile lui ayant répondu qu'il s'était assuré, avant de tirer, que personne ne se trouvait en ligne, mon père en profita pour nous donner un petit cours de balistique.

Après nous avoir fait remarquer la paroi de la conduite du poêle perforée de deux trous, il nous expliqua que tout projectile atteignant une surface circulaire ne suit pas nécessairement la ligne droite. Il arrive, précisa-t-il, que sous la pression de l'air, et grâce au choc produit sur les parois, il peut dévier considérablement de sa course. Ce raisonnement s'avérait juste puisque la balle, au lieu de se loger dans le mur, au fond du magasin, soit dans l'alignement du poêle et de la carabine, était allée se perdre dans l'encadrement d'une porte placée à angle presque droit de la trajectoire du plomb.

Je suivis attentivement l'explication qui nous était fournie, la déviation extraordinaire de la balle m'ayant intéressé d'autant plus qu'elle semblait contredire une règle élémentaire de physique. Telle est la raison pour laquelle cette leçon de balistique demeura vivace dans mes souvenirs d'enfance.

À cette époque, j'avais onze ans. Je faisais des progrès dans mes classes de l'Académie Girouard et les éléments des sciences exactes m'intéressaient tout particulièrement. Onze ans, pour moi comme pour tant d'autres, sans doute, fut l'âge critique. J'éprouvai, pour la première fois, l'impression de prendre pied dans la vie réelle, et je commençai à subir l'éveil des sens qui est l'indice de la maturité prochaine chez l'adolescent.

CHAPITRE DEUXIÈME

SENTIMENTALITÉ PRÉCOCE

I

Un mets national

Le samedi était le jour du marché. Les cultivateurs et les marchands des environs de Saint-Hyacinthe, venus en ville pour vendre les produits de leurs fermes en profitaient pour effectuer leurs emplettes pour la semaine suivante. À l'arrière de notre magasin, il y avait une cour bordée de vastes remises. Les gens de la campagne y attachaient leurs chevaux, sous un long hangar pourvu de crèches et d'abreuvoirs; les plus fortunés, moyennant une légère redevance, plaçaient leurs bêtes, à l'abri du vent et du froid, dans les écuries. Les jours de marché, cette cour et ses bâtiments étaient presque toujours remplis, ce qui contribuait à accroître les ventes du magasin. Tandis que mon père, aidé de mon frère, servait les clients, je faisais les courses de la maison et je livrais les marchandises à l'extérieur.

Le samedi, dans la plupart des foyers de la ville, on préparait un mets particulièrement succulent qui devait être servi, le dimanche, au petit déjeuner. Ma mère excellait dans la cuisson de cet aliment et elle m'expliquait comment il fallait l'apprêter. Il s'agissait de haricots au lard, appelés chez nous fèves au lard ou plus vulgairement *bines*, simple déformation du mot anglais « beans ».

Pour réussir ce mets dont les Canadiens français aiment se régaler, il fallait tout d'abord se procurer de petits haricots de première qualité et d'une couleur laiteuse, semblables en tous points à ceux que mon père achetait de son vieil ami Scott. Quoique portant un nom écossais, ce cultivateur, comme un grand nombre de personnes

d'origine étrangère et que nous avons assimilées, ne savait pas un traître mot d'anglais. Non seulement il parlait le français sans accent mais il avait hérité de l'astuce de nos ancêtres les Normands. Scott obtenait toujours le premier prix à nos expositions agricoles, accordé au détenteur du meilleur sac de haricots d'un minot et demi; ses fèves étaient invariablement les plus nettes, les plus blanches et les plus uniformes parmi celles qui étaient exposées à la foire des cultivateurs de la région.

Un jour, Scott, en quête de confidences, m'avoua avoir passé, trois ans auparavant, ses soirées d'automne et d'hiver à trier, à la main, un par un, de concert avec sa femme, les haricots qu'il destinait à l'exposition. Puis, il ajouta, en riant sous cape et en clignant de l'œil, que c'était la troisième année consécutive que le même sac décrochait le premier prix à l'exposition agricole sans que les membres du jury se soient aperçu du subterfuge.

Pour réussir un bon plat de *beans*, non seulement on choisissait des haricots de qualité supérieure, mais encore devaient-ils être préparés soigneusement avant d'être enfournés. Il fallait, tout d'abord, les laisser tremper dans un pot en grès, par rangs de deux pouces d'épaisseur, séparés chacun par de minces tranches de viande de porc, mi-grasse, mi-maigre, salée et bien fondante. Ma mère y ajoutait un peu de mélasse et recouvrait le tout d'un doigt d'eau pour empêcher le mélange de prendre au fond et de brûler, sous l'action de la chaleur que dégage un four de boulanger.

J'appréciais tellement ce plat — presque aussi populaire que notre mets national, la soupe aux pois — que je croyais indispensable d'y apporter tout son art pour réussir cet aliment à la perfection. J'admirais le chatoyement de la lumière sur la pellicule nacrée de graisse fondue enveloppant les haricots brunis par le four. Et cette vue m'était d'autant plus agréable que je savourais d'avance le régal qui m'était promis.

Chaque samedi, de cinq heures de l'après-midi à huit heures du soir, c'était une procession ininterrompue de personnes de

tout âge et de toutes conditions se dirigeant vers nos boulangeries. Chacune d'elles tenait par une anse de fil de fer, le traditionnel pot de *beans*, de dimension appropriée à l'importance numérique de la famille à laquelle il était destiné.

Les boulangers retiraient de ce commerce un revenu substantiel, surtout ceux qui avaient la réputation d'exceller dans la cuisson de ce comestible peu coûteux et à la portée de toutes les bourses. Il n'était pas rare que des gens qui se fournissaient de pain chez un boulanger réputé malhabile dans la cuisson des haricots, portassent, le samedi, leurs « fèves-au-lard » chez celui qui avait, sous ce rapport, une meilleure réputation. Ainsi voulait-on être sûr que ses « fèves » seraient, le dimanche matin, dorées à souhait et qu'elles ne nageaient pas dans un excès d'eau, tout comme un potage ordinaire.

Vers minuit, le boulanger se rendait à son four, en retirait, un à un, les pots de haricots et se rendait compte si la quantité d'eau était proportionnée à la chaleur dégagée par le four. Il s'assurait de cette façon si la cuisson était parfaite. Ensuite, il remplaçait les pots de grès dans le four et, le lendemain, venait les retirer de nouveau pour les ranger, côte à côte, sur de grandes tables où les pains étaient habituellement placés avant de refroidir. Les clients n'avaient plus qu'à venir choisir leur marmite.

II

La fille du boulanger

À peine sorti de l'enfance, je m'épris d'une fillette qui, dès notre première rencontre, m'inspira un amour que je crus devoir durer éternellement. Hélas! ce sentiment n'étant pas partagé, je n'osais l'avouer à celle qui occupait toutes mes pensées.

Ce fut, un soir de marché, alors que j'apportais notre pot de *bines* à la boulangerie, que je la rencontrai pour la première fois et que j'eus l'occasion de lui parler, seul à seul. En l'absence de son

père, c'est elle qui recevait les clients venus aligner leurs marmites sur la grande table après avoir eu soin de les marquer d'un jeton de métal afin de pouvoir les reconnaître, le lendemain, après la cuisson.

La fille du boulanger était surnommée la *Poucette*. Elle m'accueillit avec un aimable sourire et j'éprouvai à sa vue une émotion indicible qui m'enveloppa d'une chaude caresse. Pour la première fois, mon cœur se mit à battre d'une façon désordonnée. Après m'avoir débarrassé de mon colis qu'elle aligna, avec une certaine grâce, sur la table, elle m'adressa la parole. Elle me disait des choses banales, et le plus gentiment du monde, mais je ne pouvais m'empêcher de rougir et de me sentir mal à l'aise. Je lui répondais par monosyllabes, tout en retournant sans cesse dans mes mains ma casquette de drap. Après quelques minutes d'entretien dont elle avait fait à peu près tous les frais comme si nous avions été d'anciennes connaissances, elle me reconduisit à la porte de la boulangerie et me quitta après m'avoir invité à revenir souvent.

Je m'étais rendu compte, cependant, à l'expression de son visage, que cette invitation était une simple formule de politesse, que son sourire était conventionnel et destiné à tous les clients de son père. En retournant à la maison, je ne pus m'empêcher de penser à cela. Malgré tout, mes yeux ne voyaient plus qu'elle et son visage m'apparaissait auréolé d'une lumière surnaturelle. Je rentrai chez moi, silencieux et rêveur, animé d'une joie secrète qui, j'étais à cent lieues de m'en douter, n'était que le prélude de bien des soucis et des chagrins. En effet, *Poucette* devait demeurer indifférente aux sentiments du gamin dont elle venait de faire la conquête, sans même la désirer.

Plus tard, chaque fois que j'étais libre, j'en profitais pour passer devant la maison de ses parents. Combien de prétextes n'ai-je pas inventés pour la voir! La nuit, lorsque tourmenté d'un vague à l'âme, je n'arrivais pas à trouver le sommeil, je cherchais mille et un

stratagèmes pour justifier ma présence auprès de *Poucette* que j'adorais en silence.

Je me disais qu'après tout, si une raison quelconque m'appelait chez elle, soit sur le terrain de la boutique de son père, ou encore dans le bâtiment attenant à l'atelier, où l'on remisait les dosses sèches et autres déchets provenant des moulins à scie et servant à alimenter le four à pain, on ne devinerait pas le véritable motif de ma présence sur les lieux, et qu'ainsi je pourrais y revenir plus souvent.

Ce hangar, très vaste, s'élevait en bordure de la route. À certaines époques de l'année, notamment durant l'été, il demeurait vide. Il ne possédait pas de plancher; le sol, où s'était accumulée, avec le temps, une couche épaisse de débris d'écorce et d'aiguillettes de bois, offrait un tapis à la fois sec et moelleux qui servait de parquet.

Cette remise était un lieu de rendez-vous aux enfants de mon âge, amis de la famille du boulanger. On s'y réunissait les jours de pluie, ou de grande chaleur, ou encore quand la température était plutôt froide. Nous y jouions à tous les jeux d'intérieur alors à la mode et j'étais, parmi mes petits compagnons, le plus assidu aux rendez-vous. Les gens du voisinage, sachant notre magasin situé à quelque cents pieds de la boulangerie et ne se doutant point des sentiments que j'éprouvais pour la fille du boulanger, trouvaient cette assiduité fort naturelle. Aussi je ne manquais pas une seule occasion de m'approcher de l'objet constant de mes rêves.

À l'école, j'avais une certaine facilité à apprendre par cœur et à débiter ensuite, devant un public, des poèmes et même des rôles extraits de pièces de théâtre. Parmi les divertissements préférés des enfants de la ville, on comptait les séances dramatiques, les concerts, chants ou musique de chambre, quelques numéros de cirque où les acteurs en herbe s'essayaient à des tours d'acrobatie tout en imitant les clowns de profession des grands cirques dont on voyait les tentes se dresser, une ou deux fois l'an sur les terrains de l'hippodrome Laframboise.

Ces spectacles d'enfants avaient lieu au fond des cours et le coût d'entrée variait de un à deux sous, selon que la représentation était considérée fort intéressante ou très ordinaire. Dans ce dernier cas, on était admis dans l'enceinte moyennant quelques épingles. Quant à la publicité en vue d'attirer les clients, elle consistait en un défilé imitant ceux qui d'ordinaire précèdent les représentations offertes par les grands cirques. Acteurs, équilibristes et clowns participaient à cette parade enfantine qui se déroulait dans les rues avoisinantes de notre lieu de réunion. Les participants étaient affublés de costumes, plus ou moins grotesques. Quelques-uns battaient du tambour en frappant, à coups redoublés, sur de vieilles casseroles, d'autres soufflaient à s'époumonner dans des flûtes de fer-blanc, des mirlitons nasillards ou des harmonicas aux sonorités différentes. Autant d'instruments hétéroclites qui nous tenaient lieu de fanfare.

Les plus importantes troupes locales, loin de se contenter d'offrir des représentations dans nos faubourgs, n'hésitaient pas à aller se faire applaudir dans les campagnes environnantes.

C'est ainsi que nos gavroches de Saint-Hyacinthe savaient s'amuser en laissant libre cours à leur imagination et à leurs talents d'improvisateurs.

III

Titoine Jésus, notre Barnum local

Le gérant d'une de ces compagnies jouissait, chez les enfants de notre quartier, ainsi que dans les villages avoisinant Saint-Hyacinthe, d'une réputation égale à celle de l'illustre Barnum dont le cirque était universellement connu. C'était un certain Antoine Flibotte mais nous le connaissions sous le sobriquet de Titoine Jésus. Il devait ce surnom céleste, m'ont raconté des vieux du Marché-à-Foin, à ce qu'il avait été d'une beauté remarquable en venant au monde. Le véritable nom de son père était Schmidt, qu'on prononçait *Chimitte*; Alsacien d'origine, ce Schmidt était venu au Canada après

la Commune, comme tant d'autres qui, en 1871, vinrent s'établir sur des terres aux environs de Saint-Hyacinthe, ou demeurèrent dans notre ville pour y exercer leurs métiers ou créer de petits négoce.

J'ai connu plusieurs de ces immigrés chassés de leur pays natal à cause de leurs idées jugées trop radicales pour l'époque. Ils devinrent, chez nous, d'excellents citoyens et fondèrent des familles dont les descendants ne se distinguent plus des Canadiens de vieille souche. Ces expatriés se révélèrent, pour la plupart, d'habiles artisans et des commerçants avisés et ils firent preuve d'idées progressives. Ils contribuèrent à inculquer à nos concitoyens une largeur d'esprit et un sens pratique qui furent à l'origine du développement commercial et industriel de notre ville, ce qui permit à Saint-Hyacinthe, toutes proportions gardées quant au chiffre de sa population, au nombre et à la diversité de ses manufactures, de se placer à la tête des villes de la province.

Je me rappelle encore quelques-uns de ces immigrés dont les figures me furent sympathiques. Leurs actes et leurs paroles m'impressionnèrent d'autant plus qu'ils témoignaient d'un grand courage et nous donnaient l'exemple du sacrifice qu'un homme de caractère n'hésite pas à faire lorsqu'il s'agit de défendre un principe ou des idées qui lui sont chères. Il y avait le père Piot, ce vieil horloger de la rue des Cascades, que l'on entrevoyait à travers la vitrine de sa boutique, réparant un chronomètre, la loupe noire incrustée dans l'œil, le chef couvert d'un bonnet de soie brune orné d'un gland violet, ce qui lui donnait l'apparence d'un rabbin. Je me souviens aussi du bonhomme Bayle, qui possédait un grand potager; je le revois avec ses favoris grisonnants, et marchant le long du trottoir, toujours courbé, les mains derrière le dos et marmottant des paroles, tout comme s'il était en butte à une querelle perpétuelle avec lui-même. Il y avait aussi un M. Léost, un vieil épicier qui clignait de l'œil et, tout comme le père Bayle, prononçait des onomatopées quand il déambulait seul dans la rue, comme s'il ruminait, lui aussi, une haine éternelle contre ceux qui l'avaient forcé de s'expatrier.

Et ce vieux maçon, un nommé Rivest qui, chaque fois que je lui demandais, pour le taquiner un peu, à quel parti il appartenait, me répondait invariablement: « Ni rouge ni bleu; moi, je suis révolutionnaire. » J'allais oublier M. Guidou, le septuagénaire qui habitait la maison voisine de celle de ma Poucette chérie. Il était, lui aussi, propriétaire d'une terre maraîchère située de l'autre côté de la rivière. Ne sachant ni lire, ni écrire, ce vieillard avait recours à mon grand frère lorsqu'il recevait une lettre ou qu'il désirait en écrire une. Mon frère, malgré toute sa bonne volonté, n'arrivait pas toujours à comprendre son baragouin de Breton illettré. Un jour, le père Guidou entra dans une grande colère contre Émile, celui-ci n'ayant pu lui expliquer ce que voulait lui dire un sien cousin de qui il venait de recevoir, de Bretagne, une lettre commençant par ces mots: « Di-li que le qui va galler va venir ».

Le fils de M. Schmidt était si beau, le jour de sa naissance, qu'on le surnomma l'Enfant-Jésus. Malheureusement, ayant été victime, dès son jeune âge, de l'épidémie de variole qui sévit dans notre province, il resta défiguré le reste de ses jours. Le surnom de Jésus lui fut conservé, et dans le quartier on se mit à l'appeler Titoine Jésus. Ceux qui ignoraient le malheur qui lui était arrivé, croyaient que ce surnom lui avait été donné par dérision. Heureusement pour lui, Titoine était doué d'une certaine philosophie grâce à laquelle il ne souffrait pas trop de son état. Il sut même tirer profit de sa laideur. C'est ainsi que dans les troupes d'amateurs, il tenait le rôle de bouffon-acrobate, sans avoir besoin de se maquiller.

À force de pratique, il était devenu un acrobate audacieux et l'on admirait son habileté sur la barre fixe et le trapèze. C'était notre vedette dans les cirques de poches. C'est ainsi que l'on désignait nos représentations, car la toile avec laquelle on fabrique une tente dans les grands cirques, et qui est fort coûteuse, était remplacée par de vieux sacs de jute, cousus ensemble avec de la ficelle d'emballage.

Quoique disgracié par la maladie, Antoine demeurait l'idole des enfants. Sa mère, devenue veuve, habitait en face de notre magasin, dans une maison disposée, avec ses voisines, en demi-cercle, formant ainsi une cour fermée que nous utilisions pour offrir nos spectacles dont Titoine Jésus était à la fois l'impresario et le directeur.

C'est grâce à lui si, dès mon bas âge, je pris l'habitude de la scène et appris à diriger les autres. Mes camarades de jeux m'accordaient leur confiance chaque fois qu'il s'agissait d'organiser une représentation.

Pour me rapprocher le plus souvent possible de Poucette dont l'image me poursuivait, nuit et jour, je mis à profit mes talents d'organisateur en réunissant une troupe d'acteurs que je me proposais de faire évoluer dans la vaste remise du père de ma Dulcinée. Son père consentit sans peine à laisser vide, chaque fois que son commerce le lui permettait, le bâtiment annexé à sa boulangerie, ce qui nous permit d'y donner un grand nombre de séances.

Les répétitions, que je multipliais à dessein, avaient lieu à cet endroit. Il ne se passait pas de journée, ni de soirée que je n'eusse l'avantage d'observer, tout en faisant semblant de m'intéresser à autre chose, l'objet de ma flamme. De son côté, Poucette n'étant pas dupe de ce petit manège, demeurait indifférente. Comme elle était de quelques années plus âgée que moi, j'avais conscience qu'elle me considérait comme un gamin digne tout au plus d'inspirer la pitié.

On disait qu'elle était éprise du fils d'un bourgeois à l'aise de Saint-Hyacinthe, lequel occupait un poste honorable dans l'administration des chemins de fer. Par ailleurs, les deux familles étant très liées, ce rival avait ses entrées libres dans la demeure du boulanger. Il s'ensuivait qu'il voyait Poucette au salon alors que je devais me contenter de l'entrevoir dans la remise de la boulangerie. Et j'enviais le bonheur de l'élu de son cœur tout en maudissant mon sort.

Je finis par détester ce rival. Sa conduite, laissant à désirer, il me parut indigne d'être aimé par une aussi charmante jeune fille

que Poucette. L'aversion qu'il finit par m'inspirer devint si profonde que dans une pièce de théâtre que j'écrivis, quelques années plus tard, je donnai à ce mélodrame un nom qui rimait avec le sien. Ce fut, je m'en rendis compte dans la suite, une piètre et inutile vengeance, puisque celui qui en avait été l'objet ne s'était même pas reconnu.

IV

L'ours Bigaré

Ce jour-là, la compagnie de Titoine Jésus devait donner une représentation d'un intérêt exceptionnel. On en avait parlé, durant toute la semaine, car les meilleurs acteurs devaient y participer, entr'autres un contorsionniste appelé l'homme-serpent parce qu'il se pliait comme une couleuvre. Étaient également au programme, quelques numéros de trapèze et de haute voltige. De plus, Ti-Coq Desjardins, réputé le meilleur chanteur du quartier tenait l'affiche ainsi que Poléon Bélaïr qui, après avoir adopté la position horizontale, le cou posé sur le bord d'une chaise, les talons sur une autre, une grosse pierre placée sur son ventre, servirait d'enclume humaine à un forgeron qui briserait la pierre à coups de marteau.

Titoine dirigea le défilé, prélude de la fête. Celui-ci, plus long que d'habitude, attira, sur son parcours, tous les gens de l'arrondissement. Il faut dire aussi qu'il s'agrémentait d'une nouveauté sous l'aspect d'un ours qui n'était, en réalité, qu'une reproduction, plus ou moins fidèle, d'un Maître Martin. L'acteur s'était affublé d'un sac à sel et sa tête, recouverte d'un masque né de l'imagination de Titoine, dissimulait son identité. Cet étrange bipède, mi-humain, mi-bête, se dandinait, chemin faisant, imitant avec une certaine virtuosité, les gambades d'un plantigrade. Le montreur qui le tenait en laisse, une fois rendu sur la place du Marché-à-Foin, le fit danser et tourner en rond au milieu du cercle formé par les badauds. Ses évolutions étaient si élégantes que des spectateurs se demandèrent

comment un simple gamin de la rue, ne possédant aucune notion de la danse, pouvait exécuter de semblables exercices avec autant de souplesse et de grâce.

La danse terminée, le cortège reforma ses rangs pour se diriger vers la cour de Titoine. Comme il remontait la rue Saint-Casimir, un homme, en proie à une violente colère, fendit la foule des curieux et, se précipitant sur l'ours humain, lui arracha son masque et le dépouilla de son costume de mascarade. Une jeune fille apparut aux regards ébahis de la foule; elle n'était autre que la Rougette, et celui qui venait de la démasquer était son père, Bigaré, l'aubergiste du coin. Ne contrôlant plus ses réflexes, ce père indigné allait faire un mauvais parti à sa fille lorsqu'elle se libéra de son emprise et prit la fuite. Bigaré la poursuivit sur une certaine distance puis, désespérant de pouvoir l'atteindre, retourna à son auberge.

C'est ainsi que parfois les divertissements les plus anodins finissent par un drame. On ignore un certain temps pour quel motif Bigaré avait provoqué cette scène disgracieuse en plein public, et on ne sut jamais quel accueil il avait réservé à Rougette lorsque celle-ci eut réintégré le bercail.

Mon père me révéla les raisons qui avaient motivé la colère de l'aubergiste, le jour où il démasqua la Rougette en public. Bigaré, ayant remarqué la foule considérable que Titoine attirait à deux pas de son auberge, avait confié la garde du bar à un commis et il s'était joint aux spectateurs pour admirer les prouesses de l'ours apprivoisé. Le spectacle terminé, il était revenu à l'auberge avec quelques amis qui ne tarissaient pas d'éloges sur l'habileté de l'artiste qui incarnait l'hôte des montagnes. Un témoin déclara qu'il n'y avait rien d'étonnant à cela puisqu'il s'agissait, après tout, d'une fille, l'une des meilleures danseuses du quartier, selon les propres paroles de Titoine. En entendant cette révélation, Bigaré en eut le souffle coupé. « Ce mime, pensa-t-il, ne pouvait être que sa fille, la Rougette ». Et, sans en entendre davantage, il se précipita dans la rue pour rejoindre la procession. On connaît la suite de cette histoire. Malgré l'incident,

la représentation de Titoine Jésus eut lieu, mais sans l'*ours* savant, dont le numéro avait été retiré de l'affiche. On regretta l'indiscrétion de l'ami de Titoine et malgré les conseils et les exhortations de ses amis, Bigaré ne consentit jamais à ce que sa fille s'exhibât en public quoique celle-ci préférât aux fadaïses débitées par les habitués de l'auberge les applaudissements de la foule.

V

Un quétienne ambitieux

Ce quétienne exploitait la taverne située à l'angle nord-ouest de la place du Marché-à-Foin. Les buveurs habitant ce quartier pauvre, les maquignons des alentours venus échanger leurs chevaux et les cultivateurs qui vendaient leur bois et leur fourrage à deux pas de la pesée publique, constituaient la majeure partie de sa clientèle. Ces clients étaient tous des parias. Bigaré vivait parmi eux et bien qu'il ne sut ni lire ni écrire, il s'enorgueillissait des relations d'affaires et de bonne camaraderie qu'il entretenait avec les commerçants du haut de la ville. Ayant déjà été maître-charretier, ses voitures étaient tenues en parfait état, ses chevaux étaient considérés comme les plus fringants de la région et leurs harnais toujours reluisants. Aussi possédait-il la meilleure clientèle de la ville, ce qui lui permettait de demeurer en contact avec les bourgeois cossus qu'il qualifiait de *gros messieurs*.

Son auberge, placée en plein quartier excentrique et à deux pas de la rivière, n'attirait que les gens du Marché-à-Foin. Bien que recrutée dans sa propre classe, cette clientèle ne satisfaisait pas ses goûts, ni ses ambitions. Au lieu de consacrer ses moments de loisir à converser avec les maquignons et les flâneurs du quartier, lui qui

Quétienne: sobriquet désignant à Saint-Hyacinthe la population pauvre habitant les alentours de la place du Marché-à-Foin. Il équivaut sensiblement au mot rustre. Ce terme venait du surnom d'une des plus notoires familles du bas de la ville: les Martin dits Quétienne.

était né et avait grandi parmi eux, il leur préférait la société des notaires et des avocats qu'il rencontrait aux abords du palais de Justice. Grâce à ces fréquentations il pouvait se documenter sur la politique et se tenir au courant des questions d'actualité. Quand il ne montait pas à la haute ville, Bigaré frayait avec les marchands des environs du Marché-à-Foin, ou encore il offrait des tournées dans les nombreuses buvettes de l'endroit et consommait en compagnie de commerçants, de professionnels et même d'étudiants.

Le principal passe-temps de ces gais lurons se résumait à faire la tournée des auberges et à boire aux frais des autres. Il arrivait, parfois, que ce divertissement, chez Bigaré, dégénérât en querelle, qu'une altercation se soldât en un combat singulier quand elle ne se terminait pas par une bagarre générale. Combien de fois la police n'eut-elle pas à intervenir, ce qui, entre parenthèses, ne suffisait pas toujours à calmer l'irascible et violent aubergiste. Les agents étaient alors obligés de le conduire au poste, chose qui n'était pas toujours facile. Il fallait appeler du renfort, et on ne réussissait à lui passer les menottes aux poignets et les fers aux pieds qu'après l'avoir assommé sur la pierre du trottoir. Il m'est arrivé d'assister à ces arrestations spectaculaires, et je me souviens encore des brutalités auxquelles avaient recours les agents pour maîtriser l'ivrogne.

Il n'existait pas, dix lieues à la ronde, un être doué d'une constitution plus robuste que la sienne. Un jour, Bigaré s'inscrivit à un concours qui avait lieu à la foire du Parc Laframboise. Il s'agissait d'une course à la brouette où chacun des athlètes devait pousser devant lui un encombrant véhicule, les yeux bandés, et parcourir ainsi une assez longue distance. Ce tournoi d'hommes forts avait suscité de nombreux paris et l'enjeu représentait une somme assez considérable. Les participants furent si nombreux que d'aucuns se demandèrent, en considérant l'étroitesse de la piste, ce qui pourrait bien arriver advenant un accrochage. Leurs craintes étaient justifiées puisque l'accident redouté se produisit.

À un certain moment, encouragé par les cris de ses partisans, Bigaré chercha à devancer ses adversaires alors qu'un concurrent, qui le précédait sur la piste, lui barra la route. Les deux brouettes donnèrent l'une contre l'autre avec tant de violence qu'un des mancherons tenus par Bigaré lui pénétra dans l'abdomen. Un cri d'horreur s'éleva de l'estrade tandis que le malheureux Bigaré, tout ensanglanté, s'affaissait sur le sol. Le blessé, qui avait perdu connaissance, fut transporté à la ville, où des soins d'urgence lui furent prodigués. Il était dans un si lamentable état que l'on s'attendait à sa mort prochaine. Cependant, la robuste constitution de l'aubergiste du Marché-à-Foin fit mentir les pronostics: quelques semaines plus tard, il était hors de danger et l'on apprenait qu'il ne resterait même pas infirme.

VI

Exploits publicitaires

À l'instar des fakirs de l'Inde, Bigaré semblait insensible à la douleur physique. Il ne craignait ni le froid glacial ni une chaleur torride. Je l'ai vu, quand les inondations du printemps avaient commencé et que l'eau et la glace envahissaient la place du Marché-à-Foin, quitter son estaminet, vêtu simplement d'un maillot de bain. La rivière, qui avait quitté son lit, débordait dans la rue et les riverains, emprisonnés chez eux, contemplaient de leurs fenêtres ou du haut de leurs balcons, la crue des eaux. Indifférent aux morsures du froid, Bigaré, les bras croisés, l'air impassible, posait un certain temps sur son perron, comme pour permettre aux curieux de l'admirer à loisir. Puis ayant obtenu l'effet désiré, il effectuait un plongeon dans l'eau glacée. Se frayant un passage à travers les glaces il traversait la rue à la nage pour revenir ensuite à son point de départ. Il s'immobilisait de nouveau sur son perron et recevait les applaudissements des spectateurs. Après avoir marqué un certain temps, il finissait par disparaître dans son auberge.

Quoique excentrique par tempérament, Bigaré n'était pas dépourvu de sens pratique. Ses exhibitions lui tenaient lieu de publicité car elles attiraient à son établissement des clients du haut de la côte. Quand la débâcle se produisait, les *gros messieurs* venaient au Marché-à-Foin pour assister à ses différentes phases, et Bigaré profitait de la circonstance pour faire annoncer, au son de la cloche, l'heure à laquelle aurait lieu sa performance dans les eaux glacées de l'Yamaska.

Bigaré possédait d'autres moyens pour attirer dans son débit les bourgeois de la ville. Tout un personnel féminin, composé de jolies filles, servait dans les salles du rez-de-chaussée. Sa fille cadette, la Rougette, faisait partie de l'équipe; elle devait sa popularité à ses yeux enjôleurs, son teint nacré, les formes agréables de son corps et, ce qui ne gâtait rien, à son bagout à la fois spirituel et hardi qui plaisait tant aux consommateurs.

Les clients affluaient à la taverne, surtout en fin de semaine. Il convient de souligner ici que Bigaré se montrait sévère sur le chapitre de la morale. Il évitait le scandale pour ne pas se créer d'ennuis avec les autorités municipales de qui il tenait son permis de vente de boissons alcooliques. Par souci des convenances, il avait cloué de gros taquets de bois sur le plancher, à quelques pouces de l'entrée de chacune des salles où la liqueur était servie, de façon à ce que la porte ne puisse être fermée et la pièce devenir un cabinet particulier.

VII

Exemples des grands et des petits

Titoine Jésus était peintre de son métier. Sur le déclin de sa vie il vint habiter Montréal dans l'espoir d'y trouver un emploi plus rémunérateur qu'à Saint-Hyacinthe. Je l'ai revu assez souvent dans les rues de la métropole, où il aimait flâner quand il était en chômage. À chacune de nos rencontres, il me disait, les larmes aux yeux :

— Ti-Charles, comme je suis heureux de voir que tu n'oublies pas tes vieux amis.

Dans l'adolescence, les impressions que l'on reçoit sont de la plus grande importance pour tout le reste de la vie. L'âme, ce principe doué de connaissance, de sentiment, de raison et susceptible de toutes sortes de perfections apparaît, chez l'homme mûr, comme la résultante de toutes les influences subies dans son jeune âge. Titoine Jésus, ce pauvre hère que la vie n'a pas ménagé, possédait un cœur charitable et il était doué des qualités qui caractérisent les chefs de file. Aussi m'a-t-il servi de modèle. Aujourd'hui, je tiens à lui rendre ce témoignage d'estime et de reconnaissance. À son insu, cet homme m'a inculqué, dans mon jeune âge, le sens du commandement. L'énergie et la volonté dont il faisait preuve me servirent d'exemple au cours de ma carrière politique. À lui, comme à tant d'autres déshérités du sort, je dois une chaude poignée de main, car je sais fort bien que la plupart d'entre eux ignoreront toujours que l'exemple de leurs vertus a influencé plus d'une personne à qui, un jour, la fortune a souri.

Comme nous l'avons déjà dit, Bigaré gardait des serveuses pour attirer des clients chez lui. Pour ceux qui demeuraient indifférents à leurs charmes, il conservait en cage, un singe dont les prouesses étaient fort amusantes. Ainsi l'astucieux aubergiste fournissait-il un prétexte à certains habitués qui ne tenaient pas à ce qu'il fut dit qu'ils étaient attirés au Marché-à-Foin par les sirènes de l'endroit.

Cette publicité, un peu spéciale et l'atmosphère non moins équivoque qui enveloppait son commerce, causaient beaucoup de tracas à Bigaré. Les épouses et les mères de famille entreprirent une campagne de moralité dont le but ultime était de faire fermer ce qu'elles qualifiaient de bouge. Le conseil municipal, alerté, la taverne devint l'objet d'une surveillance étroite de la part de la police. Si on ne trouva aucun motif pour invoquer le code pénal ou criminel, on nota certaines atteintes à la morale sous forme de provocations à la débauche, ce qui, dans l'opinion de certains moralisateurs était plus

pernicieux que le délit proprement dit. On finit par créer des difficultés à Bigaré, le jour où il demanda le renouvellement de sa licence, ce qui l'obligea à vendre son entreprise pour ne pas perdre tout l'argent qu'il y avait investi.

Un incident de sa carrière comme hôtelier suscita mon admiration; il me démontra qu'il existe des hommes, dignes de ce nom, qui ne cèdent pas au chantage ni aux menaces de ceux-là même qui mendient le concours des autres pour violer impunément les lois.

Soit dit en passant, Bigaré manquait totalement d'éducation et, comme un grand nombre de ceux qui voient dans la force brutale un argument suprême, il pensa que le maire de l'époque, Euclide Richer, ne s'opposerait pas à ce qu'on lui accordât le renouvellement de sa licence s'il le terrorisait. Il lui fit donc savoir que s'il ne favorisait pas sa requête, il serait l'objet de dénonciations telles qu'il perdrait l'estime de ses concitoyens et qu'il s'exposerait, en plus, à subir des voies de fait graves.

J'assistais alors aux séances du conseil municipal, à titre de reporter d'une feuille locale. Le maire Euclide Richer, loin d'avoir été intimidé par la lettre anonyme que l'aubergiste lui avait fait écrire, en fit publiquement la lecture et se déclara de nouveau contre le renouvellement de la licence de Bigaré. Il défia même l'aubergiste en cause ainsi que ses amis de mettre leurs menaces à exécution. Le conseil municipal approuva le maire. Je devins, à partir de ce jour, un fervent admirateur de M. Richer qui était le chef d'une de nos meilleures familles de Saint-Hyacinthe, avec laquelle je suis demeuré en relations d'amitié au cours de ma longue carrière d'homme public.

VIII

L'épreuve du feu

Bigaré, sur qui les morsures du froid n'avaient aucun effet, ne reculait pas davantage devant le supplice du feu quand il s'agissait de susciter l'admiration des gens. Une fois devenu simple cocher de

fiacre, il fit un pari, pour le moins singulier étant donné que la somme engagée était plutôt minime. Disons d'abord que les cochers, à cette époque, recrutèrent une bonne partie de leur clientèle à la gare du Petit Tronc, nom que portait le chemin de fer qui reliait Saint-Joseph, village voisin de notre ville et qui recevait un grand nombre de voyageurs venus de Farnham et des campagnes que traversait cette voie ferrée. Aujourd'hui, les véhicules moteurs ont diminué l'importance de ce transport, mais autrefois il était fort considérable à cause de la distance à parcourir de la gare à la ville. Ainsi les cochers faisaient plus d'argent en assurant le service au Petit Tronc qu'en se rendant au Grand Tronc, notre ligne de chemin de fer la plus achalandée. Le Petit Tronc n'était qu'un embranchement de la ligne du Canadien-Pacifique et s'il portait ce nom c'était par simple opposition à notre principale voie de communication qui, partant de Montréal aboutissait au port de mer de Portland, aux États-Unis.

Les convois du Petit Tronc étaient souvent en retard sur l'horaire. En attendant la clientèle, par les temps froids les cochers se réunissaient dans la salle de la gare où il y avait un poêle. Il n'y avait pas de fourneau supérieur et quand la température était très basse, on augmentait le chauffage pour conserver une chaleur raisonnable dans la pièce principale qui refroidissait facilement à cause de la porte de la gare qu'on ouvrait à tout instant.

Un jour, alors que le dessus du poêle était presque rouge, Bigaré déclara avoir vu des Zoulous du Sud de l'Afrique danser pieds nus sur du verre pilé et sur des planches recouvertes de pointes de clous. Il avait même entendu dire que les Cafres marchaient sur un gril chauffé au charbon, ce qui fit éclater de rire un de ses adversaires. « Il faut être un imbécile pour ajouter foi à de pareilles sornettes », prononça-t-il, en prenant à témoin l'assistance. Vexé dans son amour-propre, Bigaré répliqua que ça prenait un idiot pour ignorer que certains hommes étaient assez courageux, chez ces peuplades nègres, pour endurer, de bon gré, toute espèce de torture. « D'ailleurs,

ajouta-t-il, les Noirs ne sont pas les seuls à ne pas craindre la douleur physique ». L'interrupteur n'en continua pas moins à se moquer de lui et répliqua à son tour que Bigaré devait regretter de n'être pas un nègre. Bigaré prit la mouche pour de bon et, après avoir affirmé qu'il y avait des gens aussi braves parmi les Canadiens, il paria cinq dollars qu'il pourrait se tenir sur le dessus du poêle, pieds nus et sans laisser entendre la moindre plainte.

Ce défi fit courir un frisson parmi l'auditoire, car nul n'ignorait que si le défi était relevé, Bigaré joindrait l'action à la parole. Son adversaire profita de l'occasion qui lui était offerte pour prouver que Bigaré n'en était pas à une sottise près. Il s'empressa de déposer les cinq dollars tout en feignant de croire que Bigaré se dégonflerait. Mais il n'en fut rien. Bigaré, après avoir couvert l'enjeu, enleva ses chaussures et ses chaussettes, monta sur une chaise puis, sans hésiter, sauta sur le poêle où il demeura quelques secondes, sans manifester le moindre signe de douleur alors que les spectateurs, horrifiés, percevaient distinctement le grésillement de la peau et respiraient une odeur de chair brûlée.

Son exploit accompli, Bigaré empocha l'argent, remit ses chaussettes et ses souliers en déclarant : « Quand un *Canayen* veut, il peut ». Puis, sans attendre le convoi retardataire, il gagna son domicile pour y panser ses blessures. S'il souffrait terriblement il n'en était pas moins satisfait d'avoir relevé le défi d'un adversaire qui, admettait-il, était plus fort que lui aux poings, parce que bâti comme un bœuf, ce qu'il devait d'ailleurs à ses parents, mais qui n'avait pas la moitié du courage que lui Bigaré tenait de sa propre volonté.

Mon père me faisait asseoir près de la table où il coupait le cuir dans l'arrière boutique de son magasin et il m'entretenait de choses et d'autres. Il en profitait pour me donner des conseils sur la future gouverne de ma vie et il faisait souvent allusion à Bigaré. Sans toutefois me le proposer comme modèle, il me signalait ses qualités : sa franchise, sa loyauté, son esprit d'économie, son ardeur au travail et sa bravoure à toute épreuve.

Malgré la pauvreté dans laquelle il était né et avait grandi, malgré son manque d'instruction même la plus élémentaire, Bigaré n'avait-il pas réussi à sortir de la médiocrité et à se créer une situation enviable? À ses débuts, il était parti de très bas, il avait accompli les tâches les plus viles, comme celle de cureur de fosses d'aisance, métier tellement malsain que les autorités municipales en avaient interdit l'exercice pendant le jour. Quoique cette besogne fut payante, peu de charretiers consentaient à s'y livrer. Bigaré s'en accommodait car elle lui permettait de travailler ailleurs, durant le jour.

La ville en se modernisant, adopta le système du tout-à-l'égout et prohiba la création de nouvelles fosses d'aisance, ce qui fit disparaître le métier de cureur. N'empêche que Bigaré avait réussi, à cette époque, à amasser une petite fortune qui lui permit de devenir propriétaire d'une des plus belles écuries de louage de Saint-Hyacinthe. Plus tard, il fit l'acquisition d'une auberge, puis, finalement, investit des capitaux dans une maison de rapport dont les locataires, quoique de petites gens, payaient régulièrement leurs loyers. Par ailleurs, les seules dépenses que Bigaré se permettait consistaient à enrichir sa garde-robe, de gros diamants et, l'hiver, endossait de riches pelisses garnies de fourrure. Il ne sortait jamais sans une canne, parfois d'une forme assez extravagante. Bref, il passait pour le Beau Brummel du Petit-Maska.

Malheureusement, Bigaré se livrait parfois à une ripaille qui durait plusieurs jours et, comme bien on pense, les aubergistes du quartier en profitaient. Quand il était en goguette, l'argent ne lui collait pas aux doigts, il le semait à tout vent afin que l'on sût qu'il n'en manquait pas. Ses défauts et ses manies lui coûtèrent assez cher et ce n'est qu'en vieillissant qu'il finit par se corriger. Malgré ses prodigalités, il avait tout de même réussi à économiser une petite fortune pour ses vieux jours. C'est pourquoi mes parents, tout en me recommandant de ne pas imiter ses défauts, m'incitaient à suivre

l'exemple des belles qualités grâce auxquelles cet homme avait réussi à se créer une honnête aisance.

Si mon père n'était pas un original comme Bigaré, dont il me citait en exemple les principales qualités, il n'en possédait pas moins plusieurs de ses caractéristiques; il était animé de la même ardeur au travail et il cherchait à améliorer sa situation afin d'atteindre au premier rang de la société. Ces considérations servaient de thème aux conseils qu'il nous prodiguait sans cesse. Il nous enseignait que nous devons aspirer au bonheur en méritant l'estime de nos concitoyens. Comme j'étais devenu son confident, il me faisait part de la marche de ses affaires et me confiait son intention d'agrandir son commerce afin de n'avoir plus à couper le cuir à domicile.

Secondé par le crédit dont jouissait notre propriétaire, François Renaud, et grâce à l'obligeance du père de ma jeune amie qui lui avançait de l'argent, mon père entreprit le commerce en gros des pommes de terre, ce qui lui rapporta d'intéressants profits. Il achetait ses légumes dans la région du bas de Québec. En attendant des prix plus avantageux pour en disposer, il les conservait en réserve, dans la cave de notre épicerie dont l'exiguïté l'obligeait, parfois, à louer un local pour y emmagasiner le surplus de son stock. Mais un jour vint où les dimensions de son établissement ne suffirent plus aux exigences de son commerce. Il se vit donc obligé de déménager et songea à construire une bâtisse dans les environs de notre magasin afin de conserver la clientèle du quartier.

Un ami de mon père, M. Guillet, qui était un riche commerçant de l'endroit et, de plus, un homme entreprenant, avait sa résidence et sa cour à bois, juste en face de notre magasin. Ce Monsieur Guillet possédait, à quelque cents verges plus loin, un lot vacant situé à l'angle sud-ouest de la rue principale et de la rue Saint-Michel. C'était un endroit idéal pour y ériger une bâtisse dans laquelle on pourrait aménager deux magasins au rez-de-chaussée et, au sous-sol, une vaste cave qui pourrait être divisée en compartiments et servir d'entrepôt pour des pommes de terre. Mon père, après avoir expliqué

son idée à M. Guillet, réussit à le convaincre qu'il y allait de son propre intérêt s'il donnait suite à ce projet. Ayant fini par s'entendre au sujet des plans de l'immeuble projeté et du prix de location qu'on pourrait en exiger, M. Guillet fit commencer les travaux de construction.

IX

Le problème de l'école

Pendant la durée des travaux, mon père continua à exercer son commerce dans son local trop étroit. De mon côté, je poursuivis mes études primaires à l'Académie Girouard et, comme mon père me le conseillait fortement, je me consacrai à l'étude des matières d'ordre pratique et je suivis, avec une attention toute particulière, les leçons d'anglais. Mon père me répétait souvent que, pour réussir dans n'importe quelle sphère, il fallait, d'abord, connaître le calcul et parler couramment la langue de la majorité. Il espérait me voir embrasser, plus tard, une profession libérale et marquait certaines préférences pour la carrière d'avocat. « Quand on possède une certaine culture, disait-il, on ne doit pas se borner à briller dans son village, on doit viser plus haut, chercher à devenir quelqu'un dans sa province, son pays. Et pour atteindre ce but, ajoutait-il, les deux langues officielles au Canada sont indispensables. »

Les commissaires d'écoles à Saint-Hyacinthe, partageaient l'avis de mon père. Il en était ainsi, d'ailleurs, chez tous les citoyens intelligents. À cette époque, il convient de le souligner ici, les Frères n'avaient pas encore été empoisonnés par une propagande insidieuse et malsaine qui, plus tard, les induisit à enseigner l'anglais d'une façon très superficielle afin que leurs élèves ne pussent l'appréhender convenablement.

Fort heureusement, notre professeur d'arithmétique, un brave Irlandais, ignorait le français. Ses cours nous obligèrent à converser dans sa propre langue, ce qui nous permit de nous familiariser, de

bonne heure, avec l'anglais. D'un autre côté, lorsque mon père était appelé à transiger avec des maisons étrangères, je devais lui servir d'interprète, ce qui contribua à enrichir mon vocabulaire. Il faut bien l'avouer, ce n'est pas au Séminaire que je devais me perfectionner en anglais. Dans cette institution, aussi bien d'ailleurs que dans les autres collèges du même genre, on n'accordait qu'une heure d'anglais par semaine, et encore trouvait-on mille prétextes pour supprimer cette pauvre petite heure hebdomadaire qui aurait dû, d'après le programme scolaire, être consacrée exclusivement à l'étude de cette langue secondaire.

Si rudimentaire fut-elle, la connaissance que j'avais de cet idiome, dans lequel se publiaient les catalogues de petits appareils mécaniques et électriques destinés à l'étude élémentaire des sciences pratiques, me permit d'acheter des machines expérimentales dont le maniement m'initia, de bonne heure, aux phénomènes de l'électrochimie et de l'électricité statique et magnétique.

X

La fin prématurée d'un journalier et la fermeture de l'usine à gaz

Un contremaître, dont j'étais l'ami, faillit périr dans un curieux accident. Ce jour-là, le frère de Bigaré, un journalier du prénom de Pierre, aidait le père de Pivelé à transvaser d'un wagon du mazout dans des bassins de pierre. Debout sur la plate-forme d'une voiture placée juste au-dessous du réservoir, le gazier, en voulant fermer la soupape du conduit par lequel s'écoulait le pétrole avant d'atteindre l'usine à gaz, provoqua une formidable explosion. Un disque de sept pieds de diamètre fut projeté à cent verges du wagon-citerne et, sous la violence du choc, le père de Pivelé fut entraîné par le wagon que le contre-coup repoussa sur une assez longue distance. La détonation ayant ébranlé fortement une cloison de notre épicerie, nous

sortîmes, mon père et moi, afin de nous rendre compte de ce qui venait de se passer. Nous aperçûmes au firmament des lueurs d'incendie. Nous crûmes d'abord que l'usine à gaz, située à quelques deux cents verges de notre magasin, venait de sauter. Nous nous dirigeâmes de ce côté, mais ce fut pour constater que l'incendie se trouvait plus au nord et, selon toute apparence, dans la cour du chemin de fer, vers laquelle se hâtaient de nombreux curieux. Bientôt accoururent sur les lieux du sinistre les voitures des pompiers au milieu d'un tintamarre indescriptible; l'air retentissait des cris stridents du sifflet d'alarme, ponctués de la sonnerie du tocsin auxquels se mêlaient les clameurs de la foule en émoi.

Un témoin de l'explosion avait vu s'élever dans l'air, à une cinquantaine de pieds de hauteur, précisait-il, comme une torche enflammée qui était ensuite retombée quelque part du côté nord de la cour. Des pompiers se dirigèrent vers le wagon-citerne qui vomissait des torrents de flamme, tandis que d'autres gagnaient l'endroit indiqué par le témoin de l'explosion. On trouva le père de Pivelé, étendu sans connaissance sur le plancher de sa voiture et, à quelques pas plus loin, en bordure de la clôture, le cadavre d'un homme brûlé à mort et qui tenait encore, dans une de ses mains calcinées, les débris d'une lanterne. C'était Pierre Bigaré qui, un instant auparavant cherchait à fermer la soupape du wagon-citerne. Quoique rendu méconnaissable, il put être identifié par son frère grâce à une grosse bague qu'il portait à l'un de ses doigts recroquevillés.

Le vieux gazier, qui s'en était tiré avec un simple choc nerveux, fut le principal témoin à l'enquête du coroner. D'après son témoignage, le malheureux Pierre, en voulant se rendre compte s'il restait encore beaucoup de pétrole dans le réservoir avait commis l'imprudence d'introduire sa lanterne allumée dans l'orifice de la citerne d'acier. La flamme, au contact du gaz avait provoqué l'explosion.

L'année suivante, le 22 juillet 1892, une seconde explosion se produisit, mais, cette fois, dans l'usine. Il était sept heures du matin,

et la victime de ce deuxième accident fut le père d'un de mes camarades; atteint par les flammes qui jaillissaient d'un des gazogènes, il fut brûlé au point qu'il souffrit de ses blessures jusqu'à sa mort. L'incendie provoqué par cette nouvelle explosion avait endommagé considérablement la chambre de la machinerie électrique attenante à l'usine à gaz proprement dite, ce dont je pus me rendre compte par moi-même en me rendant une dernière fois sur les lieux.

Je n'ai jamais oublié les journées passées aux abords de cette usine à gaz. Plus tard, au cours de la Grande Guerre (1914-1918), alors que j'étais maire de notre ville, je fus appelé à signer un document par lequel on ordonnait la fermeture de cet établissement dont le souvenir se trouve maintenant lié à une page de l'histoire de Saint-Hyacinthe.

Cette usine à gaz et l'installation électrique étaient devenues la propriété d'une compagnie à capital étranger qui avait fait l'acquisition de la centrale hydraulique établie à quatre milles au nord de la ville. Cette nouvelle compagnie avait, dans la suite, abandonné la section de l'usine affectée à la production de l'électricité, le courant qu'elle recevait du Rapide-Plat répondant aux besoins de sa clientèle. Plus tard, ayant construit une usine génératrice moderne, sur la rivière Saint-François à environ dix lieues de Saint-Hyacinthe, elle ferma son établissement du Rapide-Plat et, en 1918, fit adopter par les électeurs-propriétaires de la ville un règlement l'autorisant à démolir l'usine à gaz, son utilité s'avérant presque nulle étant donné l'utilisation, par sa clientèle, de poêles électriques améliorés qui avaient provoqué une réduction des taux dans la consommation de l'électricité.

Désirant améliorer l'aménagement de cette section de la ville, le Conseil échevinal résolut d'acheter ce qui subsistait des anciennes constructions, de les raser ensuite pour convertir le quadrilatère, une fois dégagé de ce qui l'encombrait, en un parc public. Aujourd'hui, il ne reste plus aucun vestige des anciennes constructions. Un étranger, de passage à cet endroit, ne se douterait jamais qu'à la place de

ce magnifique jardin, agrémenté de terrains de jeux pour les enfants s'élevait, jadis, une usine dont l'aspect enlaidissait le quartier et dont les émanations contribuaient à empester l'air.

XI

Performances ratées

Lorsque fut terminée la construction de notre magasin dont l'emplacement était situé à quelques cent verges de la boulangerie, je fréquentai de nouveau les abords de la demeure de ma Poucette. Je l'aimais toujours avec la même ferveur, quoique la chère enfant persistait à me traiter comme un simple camarade de jeux. Mais cela ne m'empêchait pas de profiter de tous les prétextes pour me rapprocher d'elle. La chose m'était d'autant plus facile que nous avions installé, dans la grande remise à bois, divers appareils de gymnastique au moyen desquels chacun s'entraînait en vue de participer à des représentations en public.

Si j'étais doué d'un certain talent pour la scène, par contre je ne possédais guère d'aptitude pour les jeux d'acrobatie. D'ailleurs, j'avais une excellente raison pour me tenir à l'écart de ces exercices, à la fois épuisants et dangereux, car j'avais déjà été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites assez graves. Un jour, j'exécutais un tour complet sur le trapèze; au lieu de retomber sur mes deux pieds, j'étais tombé sur le dos, ce qui m'avait valu un tour de reins et un repos de plusieurs jours à la maison.

Cependant, ce stupide accident ne m'avait pas encore guéri de la manie de vouloir à tout prix imiter les acrobates des grands cirques que l'on voit évoluer avec aisance dans l'espace ainsi que de grands oiseaux. Un jour vint pourtant où mon ambition dût capituler, une fois pour toutes.

Disons d'abord qu'à cette époque, nous ne faisons pas usage de stylos. Or, comme j'aimais posséder des articles de nouveauté,

à la fois intéressants et pratiques, j'avais fait l'acquisition d'une minuscule boîte, de forme cubique, recouverte d'un cuir tacheté de jaune pâle, et dont le couvercle glissait dans une charnière en cuivre poli. Un petit réservoir était solidement encastré dans le cube et son embouchure portait sur un tampon de clarinette épaulé par un ressort à boudin dont l'action agissait contre l'ouverture du récipient. Il suffisait de presser le bouton pour déclencher le bouchon de l'encrier. Ce bijou avait été fabriqué à Paris et portait l'inscription suivante: *Breveté S.G. D.G.* D'après celui qui me l'avait vendu, ces abréviations signifiaient: *Sans garantie du Gouvernement*; autrement dit le Gouvernement français ne garantissait ni la qualité de l'objet ni la légalité du brevet.

Mes camarades, tout en reluquant cet objet qu'ils enviaient, me complimentaient sur le goût dont j'avais fait preuve en choisissant un article aussi original. Et j'en étais très fier. Si seulement j'avais pu prévoir les ennuis qu'il pouvait me causer, j'eusse été plus discret, moins téméraire. Ce jour-là, j'étais en possession d'un superbe veston noir et blanc et un pantalon court de même tissu. En revenant de classe, mon encrier automatique précieusement enfoui dans une poche de ma culotte, je fis un détour pour passer devant la boulangerie, avec l'arrière-pensée d'y rencontrer ma Poucette. Comme de fait, elle se trouvait dans le bâtiment abritant nos appareils de gymnase. Elle était entourée de plusieurs camarades, pour lesquels elle ne devait pas éprouver plus d'intérêt qu'elle ne m'en témoignait.

Elle me demanda, avec un petit air narquois, si j'avais fait beaucoup de progrès sur la barre volante. Je lui répondis m'être livré plusieurs fois à cet exercice dans le hangar de notre nouveau magasin et j'avouai candidement que je n'avais fait aucun progrès. Voulut-elle me prouver qu'elle s'intéressait à moi, ou est-ce par simple coquetterie qu'elle m'invita, sur le champ, à lui donner un échantillon de mon savoir-faire? Toujours est-il que j'acceptai son invitation, ne fût-ce que pour ne pas passer pour un poltron.

Je déposai mon cartable sur le plancher et me hissai sur le trapèze sans penser, un seul instant, à l'encrier que j'avais au fond de ma poche. Au second tour que j'exécutai sur la barre parallèle, je dus, pour le compléter le moins gauchement possible, m'appuyer le bas ventre sur la barre. Sous la pression de mon poids, le bouton de l'encrier breveté *sans-garantie-du-gouvernement* se déclencha et le couvercle s'ouvrant, libéra le liquide bleu qui gicla sur ma culotte à carreaux. L'encre se mit à couler le long de ma cuisse et atteignit mon visage.

La figure et les mains souillées d'indigo, mon pauvre habit neuf tout maculé, je descendis du trapèze, l'air piteux. L'état lamentable de ma tenue déclencha chez mes camarades, un formidable éclat de rire qui ne s'éteignit, hélas! qu'après mon départ. N'est-ce pas La Fontaine qui a dit en parlant des enfants: « Cet âge est sans pitié »?

De retour à la maison, ma mère me consola tant bien que mal mais je dus rester plusieurs jours sans oser revoir la fillette à qui je cherchais à plaire. Une pensée m'obsédait sans cesse; ce ridicule accident ne m'avait-il pas nui? ne m'avait-il pas fait perdre l'estime que Poucette aurait pu éprouver pour moi? Ce petit écriin, acheté dans l'unique but de lui plaire, ne pouvait-il pas avoir été mon *Waterloo*?

CHAPITRE TROISIÈME

AU SÉMINAIRE

I

Les derniers jours de mon parrain

Mon oncle Télesse, un corroyeur à la stature de géant, était atteint d'une maladie qui ne pardonne pas, la phtisie. Comment pouvait-elle avoir frappé cet homme apparemment bâti pour vivre jusqu'à cent ans? On ne connaissait personne dans sa famille qui eut souffert de tuberculose pulmonaire. C'est pourquoi l'on crut d'abord qu'il s'agissait d'un mauvais rhume dont il pourrait se débarrasser après avoir pris un peu de repos tout en bénéficiant des premiers rayons d'un soleil printanier.

Un vieux médecin, le docteur Saint-Jacques n'ignorait pas, cependant, la gravité de l'état de l'oncle Télesse. Il lui avait recommandé, s'il voulait prolonger ses jours, d'abandonner son dur travail qu'il accomplissait dans un atelier où l'atmosphère malsaine ne pouvait que lui être préjudiciable. Mais mon oncle ne put se résigner à abandonner son travail à cause de ses obligations de famille. Il dut pourtant se rendre aux conseils du médecin, le jour où ses forces l'abandonnèrent au point de ne pouvoir plus manœuvrer convenablement le racloir.

L'oncle Télesse quitta la tannerie, mais, malgré son aspect rude, il n'en fut pas moins regretté à cause de son grand cœur. Malade et découragé, il se mit à arpenter les rues de la ville pour tromper son ennui. En le voyant déambuler seul, appuyé sur sa canne, les gens le prenaient en pitié et ses amis, pour ne point lui montrer leur compassion détournaient la tête sur son passage. C'est que l'on savait que ce géant s'acheminait lentement vers la mort.

Mon dernier souvenir de l'oncle Télesse remonte à la construction de notre nouveau magasin. Toujours désireux de me procurer quelques sous en exécutant des travaux de fortune, je posai des languettes de bois destinées à recevoir les enduits, travail qu'un enfant peut faire s'il est le moins habile et suffisamment fort pour transporter des paquets de lattes dans ses bras ou sur son dos. Ayant pris, de bonne heure, l'habitude de trimer de gauche à droite, j'avais assez de dextérité pour accomplir certains ouvrages de façon assez satisfaisante. Ne l'ignorant pas, M. Guillet m'avait confié ainsi qu'à mon frère ce travail qui nous convenait. J'avoue, cependant, avoir présumé de mes forces. J'appris, à mes propres dépens, que la bonne volonté ne suffit pas toujours et qu'il est parfois nécessaire de posséder une certaine force physique pour transporter, d'une pièce à l'autre, sur un même plancher, un paquet de cent lattes.

Or, ce jour-là, au lieu de suivre l'avis de mon père, je m'obstinai à vouloir transporter un de ces paquets de lattes au premier étage en utilisant à cette fin une échelle placée dans l'une des ouvertures pratiquées pour recevoir, plus tard, un escalier. En escaladant l'échelle, je fis un faux pas et tombai dans la cave. Fort heureusement mon paquet de lattes me servit de matelas, ce qui eut pour résultat d'amoinrir considérablement la secousse et de me protéger.

Je me remis à ma tâche, cette fois au premier étage. En jetant un coup d'œil par une fenêtre donnant sur la rue Saint-Michel, j'aperçus mon oncle Télesse; il était assis sur une lambourde placée en bordure du trottoir et il épongeait, avec un mouchoir rouge, son front et ses tempes couverts de sueur. Mes yeux ne purent se détacher du pénible spectacle que m'offrait la misère humaine sur les traits de mon parrain. L'oncle Télesse toussait à fendre l'âme; les deux mains sur sa poitrine oppressée, il semblait en proie à une violente crise d'asthme et l'on aurait dit qu'il allait suffoquer.

Je vis un liquide visqueux se répandre sur ses lèvres. Quand il cessa de tousser, mon oncle essaya de se lever en s'appuyant sur sa canne, mais ses jambes refusèrent de le soutenir. À peine put-il se

redresser et reprendre son équilibre. Il promena un long regard embrassant, tour à tour, les gens et les choses qui l'entouraient et, comme s'il se fut rendu compte que c'était la dernière fois qu'il venait se reposer devant le nouveau magasin de son beau-frère Damien qu'il aimait tant et qui lui avait promis de ne pas laisser ses enfants dans la misère, une fois qu'ils seraient devenus orphelins, mon oncle Télesse s'attarda un moment, avant de quitter les lieux.

C'est alors qu'un témoin charitable, pris de pitié, l'aida à monter sur le trottoir en le soutenant par les épaules, puis il lui offrit de le reconduire à son domicile. Mais mon oncle refusa son assistance. Il était assez vaillant, dit-il au bon Samaritain, pour se tirer d'affaire sans le secours de personne. Il fit, de nouveau, des efforts pour reprendre son équilibre et, à petits pas lents, il se dirigea vers le bas de la rue Saint-Antoine où il habitait. Je le suivis des yeux jusqu'au moment où il disparut au tournant de la rue. Ce fut la dernière fois qu'il me fut donné de voir mon parrain vivant.

La scène à laquelle je venais d'assister m'avait bouleversé au point que je quittai mon travail, le cœur serré. Rendu à la maison je m'enfermai dans ma chambre pour laisser libre cours à mes larmes.

Fidèle à sa promesse mon père accueillit les enfants de l'oncle Télesse. Quatre mois après la mort de ce dernier, son épouse accouchait d'une fille puis mourait à son tour, quelque temps après. Les orphelins, au nombre de quatre, étaient tous en bas âge. Pour comble d'infortune, un des garçons était sourd-muet. Le plus jeune fut adopté par un voisin, corroyeur de son métier, mais dont le cœur était plus grand que la bourse. Bidou, tel était son surnom. Il éleva l'orphelin comme s'il eût été son propre fils, et celui-ci devint, plus tard, un respectable père de famille.

Quoique la famille fût déjà nombreuse à la maison, mon père se chargea des trois autres enfants. Télesse ayant laissé quelques biens, ils servirent à solder le coût de l'instruction du sourd-muet que nous avions placé dans une institution spéciale de Montréal. Les deux

autres, c'est-à-dire le plus vieux et la dernière née, grandirent au milieu de nous comme s'ils eussent été de la famille.

II

La vie dans le nouveau magasin

Quand M. Guillet eut terminé la construction de l'édifice, mon père installa son épicerie dans l'une des deux pièces du rez-de-chaussée et loua l'autre comme salon de coiffure. À l'arrière de ces boutiques il y avait une salle de repos où les amis se réunissaient presque tous les soirs. C'est dans ce local, saturé de l'odeur du tabac canadien et où l'on respirait des relents de bière sûre ou *ferrée* au tisonnier rouge, que les meneurs du quartier consacraient leurs heures de loisir à créer ou à démolir les réputations des commissaires d'écoles, des échevins, des maires, voire des députés.

À douze ans, j'étais sur le point de terminer mon cours commercial. Comme j'étais en mesure d'aider au service du magasin, derrière le comptoir, l'on me confiait la tâche de peser le sucre, le riz, les biscuits. Je mesurais aussi les pommes de terre, le whisky, la bière et l'huile à lampe que l'on était obligé de garder ailleurs que dans le corps principal de l'établissement afin de se conformer aux règlements municipaux. Il convient de souligner, en passant, que les conditions hygiéniques, aujourd'hui de rigueur, n'étaient guère observées à cette époque. Assez souvent un client venait se plaindre que sa mélasse ou ses biscuits avaient un goût de *carocine*, anglicisme souvent employé dans le langage courant pour désigner le pétrole rectifié.

Mon père, voulant à tout prix réussir en affaires, nous avait prévenus, mon frère et moi, qu'il ne fallait pas manger le profit avant de l'avoir réalisé. Il vaut mieux, disait-il, payer ce que l'on prend au magasin. Ainsi nous donnait-il une leçon de sobriété et d'économie. Et pour nous prouver qu'il avait raison de nous parler

ainsi, il ajoutait que certains marchands s'acheminaient, à leur propre insu, vers la ruine parce qu'ils se servaient, sans compter, eux et leur famille, à même la marchandise de leur magasin. En adoptant un tel système, on risquait d'être acculé, un jour ou l'autre, à la faillite. De sorte qu'il était plus sage de payer tout ce que l'on prenait au magasin.

Sans être plus gourmand qu'un autre enfant de mon âge, j'aimais beaucoup les friandises; l'une m'était tout particulièrement agréable au goût; elle affectait la forme d'un ruban, large et plat, de couleur blanche et rose, et se composait de sucre préparé à la noix de coco. Je rêvais alors de devenir assez riche pour m'acheter des boîtes pleines de coco, au lieu de me contenter d'une bande à un sou pièce. Mais les caprices d'enfant variant sans cesse, je leur préfèrai bientôt les *surettes* du pays; elles étaient en sucre d'orge et leur saveur de citron me plaisait infiniment. J'en raffolais au point d'oublier la défense paternelle.

Nos sucreries étaient placées sur le comptoir, dans une vitrine dont le couvercle s'ouvrait en le rabattant vers soi. Ce genre de vitrines existe encore dans certains petits magasins de quartier. Quand je me trouvais seul dans la boutique, le diable me tentant, j'ouvrais cette vitrine et je subtilisais une *surette* dont je savourais lentement et avec délices la saveur acidulée.

Un jour, mon père entra à l'improviste au moment même où je venais d'introduire dans ma bouche une très grosse *surette* dérobée à l'étalage. À sa vue, je demeurai comme sidéré. De crainte d'être obligé de lui répondre s'il s'informait pourquoi la vitrine restait ouverte alors qu'il n'y avait aucun client dans la boutique, j'avalai la *surette* sans réfléchir aux conséquences qui pouvaient en résulter.

La punition ne se fit pas attendre. J'avais à peine avalé la *surette* qu'elle se logea au fond de ma gorge contractant ainsi les fibres musculaires de mon œsophage. En proie à une terreur folle, je me mis à gesticuler comme un désespéré. Comprenant ce qui se passait, mon père me vint en aide. Il s'assit sur une chaise, m'appuya

l'estomac sur ses genoux et m'appliqua avec vigueur des tapes dans le dos avec la paume de sa main droite. Il était temps car je commençais à bleuir lorsqu'il réussit à me faire restituer la *surette*.

L'étouffement avait trop duré et j'avais perdu connaissance. Mon père me transporta dans ses bras jusqu'à notre logis situé au-dessus du magasin, et me confia aux soins de ma grand'tante Marceline. Je fus malade pendant deux jours, mais ni mon père ni ma belle-mère ne firent allusion au larcin dont je m'étais rendu coupable. Sans doute, pensèrent-ils, la leçon avait été suffisante. Aussi jamais plus je ne dérobaï le moindre bonbon; j'étais, une fois pour toutes, guéri de ma gloutonnerie.

Notre nouveau magasin, une fois terminé, souleva divers commentaires suivant que le sentiment que l'on éprouvait pour mon père lui fut favorable ou non. Ses adversaires prétendirent que M. Guillet avait eu tort de suivre les conseils de mon père, et de construire un édifice aussi coûteux à l'extrémité de la rue principale, dans le bas de la ville. Tout en reconnaissant que l'immeuble avait une belle apparence avec ses deux montres ornant sa façade, sa porte surélevée et s'ouvrant à la fois sur la rue des Cascades et sur la rue Saint-Michel, on considérait que les intérêts sur le capital engagé dans cette construction, son amortissement ainsi que les frais d'assurance, les taxes et le coût d'entretien commanderaient un loyer si élevé qu'un marchand n'arriverait pas à gagner sa vie dans notre quartier. De plus, la population n'étant pas assez dense dans les environs pour assurer l'existence des nombreuses épiceries qui s'y trouvaient déjà, il était facile de présumer que la dernière épicerie établie dans notre quartier serait, fatalement, la première à fermer ses portes.

Les amis de mon père se divisaient en deux camps: les optimistes et les pessimistes. Les optimistes affirmaient que Damien avait assez de connaissances et de relations dans la ville pour se créer une clientèle capable de l'aider à maintenir son magasin ouvert. Et puis, advenant le cas où les acheteurs ne viendraient pas en assez grand nombre, étant donné la distance séparant notre établissement

du centre commercial, mon père, disaient-ils, saurait bien obtenir leur clientèle en allant chez eux, trois fois par semaine, solliciter leurs commandes et en leur livrant la marchandise à domicile. De leur côté, les pessimistes affirmaient que mon père s'était aventuré à l'aveuglette et que son ambition pourrait fort bien l'entraîner, tôt ou tard, vers un désastre financier.

Ma tante Marceline partageait cette dernière opinion; jamais Damien n'arriverait à surmonter les difficultés qu'il s'était volontairement créées. Pourquoi s'était-il laissé prendre au mirage d'un succès que rien ne laissait prévoir? N'avait-il pas toujours vécu parmi des pauvres gens, les seuls à lui assurer une clientèle régulière? Les pauvres gens, ajoutait-elle, ne se sentent pas chez eux dans les établissements qui ont l'air de palais et sont éclairés comme si on était en plein soleil dans le milieu de la rue; ils préfèrent fréquenter les endroits modestes, plus sombres, où il n'est pas nécessaire de s'endimancher pour se sentir à son aise.

Marceline détestait la nouveauté. Seules les vieilles choses lui étaient agréables et sympathiques. Elle leur vouait un culte qui tenait presque de la monomanie. Ma belle-mère, pour lui faire plaisir, lui avait confectionné une demi-douzaine de jolis tabliers en indienne de qualité. Ceux que ma grand'tante avait apportés en revenant habiter chez nous après sa réconciliation avec notre belle-mère, étaient troués en maints endroits et n'étaient bons qu'à servir de chiffons de ménage. Marceline refusa d'utiliser les tabliers neufs. Elle persista dans son refus, durant de longues semaines. Puis, un beau jour, mon père s'imagina, à tort ou à raison, qu'elle ne voulait pas porter les nouveaux tabliers afin de faire croire, aux nombreuses personnes fréquentant le magasin, qu'elle était maltraitée et qu'on la laissait, par lésinerie, porter du linge usé à la corde. Certain jour, à la vue d'une de ses guénilles avariées, mon père pria, une fois de plus, notre grand'tante d'enlever ses nippes. Comme elle refusa, mon père, ne se possédant plus, lui arracha son tablier et le réduisit en lambeaux devant elle.

Marceline comprit enfin qu'elle ne devait plus paraître devant lui affublée d'un vieux tablier. Elle les fit donc tous disparaître, mais ne consentit pas davantage à porter ceux que ma belle-mère lui avait offerts en cadeau.

Ma grand'tante souffrait d'un entêtement peu ordinaire. Quand elle avait décidé quelque chose, le diable ne lui aurait pas fait changer d'avis. Elle était née catholique, mais elle ne fréquentait pas l'église. Comme j'étais très pieux, cela m'intriguait fort de voir qu'elle n'assistait jamais à la messe, le dimanche, et ne faisait pas ses Pâques comme le reste de la famille. Un jour, je finis par lui demander pour quelle raison elle s'était éloignée des sacrements, et voici l'étrange histoire qu'elle me conta :

III

Le petit crayon d'or

Quand elle était jeune, Marceline suivait assidûment, tout comme les autres femmes, les offices religieux. Fervente croyante, elle ne manquait jamais la messe, le dimanche. Sans être bigote, elle avait confiance dans les prêtres et pratiquait leurs enseignements. Très entêtée, fort imaginative, comme on le verra par la fin de ce chapitre, elle méprisait ceux qui osaient parler en mal contre eux.

Un dimanche matin, elle trouva sur le perron de l'église un petit crayon en or. Il avait dû servir de breloque à une chaîne de montre, car il portait à son extrémité un petit anneau. À l'issue de la messe, Marceline se rendit au presbytère et remit cet objet au curé de la paroisse. Elle le pria d'annoncer au prône qu'un bijou avait été trouvé devant l'église. Puis elle lui précisa, par la même occasion, que si le crayon n'était pas réclamé par la personne qui l'avait perdu, elle entendait en demeurer propriétaire. Le curé accepta cette proposition.

Des semaines et des mois passèrent sans que Marceline entendit parler de son crayon en or. Un beau jour, en croisant le curé dans

la rue, elle crut reconnaître à sa chaîne de montre, le fameux bijou. Convaincue, à tort ou à raison, que c'était bien le sien, elle apostropha le prêtre violemment et lui réclama son petit crayon d'or. La scène qui suivit fut si violente que les passants se détournèrent de leur chemin pour ne pas être témoins d'une scène aussi disgracieuse.

Marceline s'estimant lésée, cessa de fréquenter l'église.

Cette histoire d'un modeste bijou m'enseigna, entre autres choses, que de bien petites causes (peut-être incertaines) peuvent parfois produire de grands effets et engendrer de graves conséquences.

La réconciliation de ma grand'tante avec ma belle-mère avait eu lieu au cours de la dernière année vécue dans notre ancien magasin. Pour faciliter à sa mère adoptive un changement de logis et d'habitudes, mon père lui avait offert la plus belle chambre de notre nouvelle demeure, celle dont les fenêtres s'ouvraient sur la rue des Cascades et sur la rue Saint-Michel, ce qui lui procurait une belle vue. Cette pièce était située au premier étage où se trouvaient toutes les chambres, sauf celle de mes parents qui se trouvait au rez-de-chaussée, près de la salle à manger qui donnait sur la cour.

Malheureusement, ce choix n'eut pas le don de plaire à Marceline. Elle se mit à maugréer parce qu'elle avait un escalier à gravir pour se rendre à sa chambre. Elle inventa, selon son habitude, mille et un prétextes pour se plaindre. Elle ne pourrait pas demeurer très longtemps, disait-elle, dans une maison construite pour de gros messieurs. On ne concevait pas que l'on put occuper des chambres à coucher situées à un étage supérieur, ce qui vous obligeait à monter un escalier pour aller faire les lits, pendant la matinée, et le soir venu, à y retourner pour se coucher. Bref, Marceline n'entendait pas se morfondre à longueur de journée en faisant la navette entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Ces escaliers étaient un *tue-monde*. Si les riches préféraient habiter des maisons de deux étages, c'est qu'ils avaient des domestiques pour vaquer aux soins du ménage. Et ma grand'tante ajoutait avec dépit que la « nouvelle femme de Damien » avait bien su, elle, se réserver la chambre du bas.

Marceline ne manquait sûrement pas d'imagination. Un matin, elle nous déclara que sa chambre à coucher était hantée par des démons. Elle les voyait, tous les soirs, s'agiter sur le mur. Puisqu'il en était ainsi, elle ne pouvait endurer ce supplice indéfiniment et songeait à quitter la maison.

Quand elle eut exhalé tout son fiel, mon père lui expliqua que ces figures, auxquelles elle faisait allusion, étaient, tout simplement, les ombres des branches d'arbres qu'une lampe à arc éclairant la rue, à quelques pieds de sa fenêtre, projetait sur le mur de sa chambre. Si ce jeu d'ombres l'ennuyait, elle n'avait qu'à baisser le store. Marceline répliqua qu'elle l'avait descendu, ce store, la semaine précédente, mais que ça avait été encore pire; les *Charlots*, — c'est ainsi qu'elle qualifiait les habitants de l'enfer — au lieu de s'agiter sur le mur, s'étaient mis à danser toute la nuit sur la toile du rideau.

Ainsi, aucun raisonnement ne pouvait la convaincre qu'elle était le jouet de son imagination. C'était évident, Marceline cherchait par tous les moyens, à retourner vivre dans sa vieille bicoque de la rue Piété.

Un soir, vers les dix heures, on vint nous dire qu'elle dormait dans une de nos voitures qui servaient à accomplir nos tournées à travers la ville. Émile et moi, nous nous rendîmes sur les lieux. Marceline était, comme on nous l'avait dit, étendue de tout son long dans le fond d'une voiture, la tête reposant sous le siège d'avant, et elle ronflait comme une bienheureuse.

C'est alors qu'une idée saugrenue nous passa par l'esprit; nous décidâmes de traîner notre grand'tante dans la rue, pour lui jouer un mauvais tour. Sans songer aux conséquences qui pourraient en résulter, nous exécutâmes notre plan. Émile et moi nous prîmes chacun un brancard de la voiture et nous la traînâmes au pas de course, jusqu'à une centaine de pieds dans la rue Saint-Michel. Réveillée par les soubresauts du véhicule, Marceline se mit à pousser des cris d'effroi. Comme on le pense, mon frère et moi, déguerpîmes à la hâte. Des passants, attirés par les cris et ayant reconnu notre

grand'tante allèrent chercher mon père qui dut ramener à la maison sa tante tandis que le valet d'écurie reconduisait la voiture au hangar.

Pleurant de rage et d'indignation, Marceline signifia à mon père que la mesure était pleine, qu'elle en avait assez des tourments qu'on lui faisait subir. Elle précisa qu'elle avait quitté sa chambre pour la simple raison qu'elle ne pouvait plus y dormir. Il y faisait une chaleur infernale et les démons poursuivaient leurs sarabandes sur les murs, ou sur le store quand il était baissé. Il fallait à tout prix qu'elle retournât, et cela dès le lendemain, dans sa pauvre mais tranquille maison de la rue Piété. Sa demeure, à elle, n'était pas en belles briques et n'avait pas deux étages comme celle de son neveu, bien sûr, elle n'avait qu'un plancher et qu'un petit grenier sous les combles; de plus, elle était vieille et en simples madriers blanchis à la chaux. Mais qu'importe, les lutins ne l'habitaient pas et elle pouvait entretenir cette maison sans risquer de se casser le cou comme cela arrivait, si souvent, dans le nouveau magasin de son neveu.

Le lendemain, Marceline tenait parole et quittait le foyer de son fils adoptif pour ne plus jamais y remettre les pieds. De retour dans son ancien logis, elle y vécut encore quelques mois, mais son esprit n'en continua pas moins à battre la campagne. Toutefois Marceline n'avait pas perdu l'usage de la raison.

IV

Un cadeau qui porte malheur

L'année 1860 marqua la ruée vers l'or. Un des frères de Marceline, à l'instar de nombreux étrangers, se rendit en Californie pour y tenter fortune. Il était animé, comme d'ailleurs tous les Bouchard, de cet esprit d'aventure qui les caractérisait, ce même esprit qui avait induit nos deux ancêtres venus, parmi les premiers, en Amé-

rique, à quitter la douce France; cette même audace qui avait inspiré mon arrière grand-père quand il vint s'établir dans la forêt vierge que traversent le Richelieu et l'Yamaska, la *Rivière des Roseaux* ainsi que l'appelaient les Indiens de l'époque. Ce goût inné de l'aventure avait également entraîné mon grand-père dans les bois du canton d'Acton où se trouvaient, disait-on, de riches mines de cuivre. Et c'est encore ce même goût du risque qui poussa mon père à s'engager dans des spéculations commerciales, au milieu desquelles il se débattait en 1894.

Tante Marceline n'avait reçu aucune nouvelle de son frère depuis plus de trente ans qu'il avait quitté le pays. Il ne savait pas écrire et elle ne savait pas lire. Un jour, elle reçut, au bureau de poste, un petit colis libellé à son nom et dûment recommandé. Il provenait de Los Nietos, un village situé à environ vingt milles de Los Angeles, capitale de la Haute-Californie. Marceline se rendit au bureau de poste, et quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre que son frère lui envoyait, comme cadeau de Noël, cent dollars en pièces d'or. Il lui faisait dire, par la même occasion, qu'il avait su, par l'homme à qui mon père avait vendu sa maison du Marché-à-Foin, qu'elle était toujours vivante. Quant à lui, malgré son âge avancé, il se portait assez bien. Il terminait sa lettre en disant que la fortune lui ayant souri, il en profitait pour lui témoigner la joie qu'il éprouvait de la savoir en vie.

Ce riche présent causa une grande joie à Marceline, mais, malheureusement, son esprit en conçut une vive inquiétude qui, avec le temps, finit par altérer sa santé. Comme la plupart des Canadiens peu instruits, elle n'avait aucune confiance dans les banques et refusait obstinément d'y déposer, en sûreté, les valeurs qu'elle possédait, et cela en dépit des conseils de mon père. Elle se contenta de cacher chez elle ses *trente-sous* d'or, c'est ainsi qu'elle appelait ses pièces de vingt dollars.

Un jour, elle se plaignit qu'on lui avait volé deux *trente-sous* d'or; elle déposa une plainte au poste de police. Comme on s'en

doute bien, la nouvelle de ce vol se répandit, comme la poudre dans tout le quartier et l'émoi fut général.

Cependant, mon père, qui connaissait Marceline et n'ignorait pas ce dont elle était capable, se montra plutôt sceptique, car, depuis quelque temps déjà, elle semblait éprouver la manie de la persécution. Tout de même, par acquis de conscience, il se rendit chez elle et je l'accompagnai pour lui servir de témoin. Devant moi, il déclara à sa mère adoptive qu'il ne croyait pas à un vol. Elle avait dû égarer les deux pièces d'or qu'elle disait lui manquer. Il la pria donc de l'aider à faire une perquisition dans les différentes pièces de la maison. Marceline fit semblant de se rendre de bonne grâce à sa demande; elle ouvrit les tiroirs de ses commodes, fit voir l'intérieur de ses armoires, ouvrit le buffet, son grand coffre de cèdre, bref, tous ses meubles. Ce fut peine inutile, on ne trouva aucune trace des fameuses pièces disparues.

Il s'agissait maintenant de savoir si Marceline ne les avait pas placées, par mégarde, dans sa paillasse. Elle prétendit que non; elle les avait toujours gardées dans le deuxième tiroir de sa commode et c'était là, et non ailleurs, qu'on lui avait dérobé les deux pièces qui lui manquaient. Mon père, n'ayant pas été sans remarquer qu'elle marquait une certaine hésitation dans ses réponses, souleva, malgré ses protestations, la paillasse, et l'ayant étendue sur le plancher se mit en frais d'enlever les pelures de blé-d'Inde dont elle était remplie. Un son métallique vint bientôt confirmer ses doutes, et la cachette fut mise à découvert. Une première pièce avait roulé par terre, suivie d'une seconde, puis d'une troisième, cette dernière provoquant, chez Marceline, un étonnement si vif qu'il nous rendit perplexes, mon père et moi. Marceline ne pouvait pas en croire ses yeux. Alors qu'elle avait prétendu avoir été dérobée de deux *trente-sous* d'or, voici qu'elle en retrouvait trois. Que pouvait signifier ce mystère?

Marceline, c'était évident, avait voulu faire une malice aux gens de son entourage. En se plaignant d'un vol simulé, on les aurait

soupçonnés et ainsi elle les aurait tenus dans l'anxiété aussi longtemps qu'il lui aurait plu de le faire, puisque, seule elle connaissait la vérité. Ne sachant pas compter, elle s'était embrouillée dans son calcul; elle avait cru que, de même que cela prenait quatre trente-sous pour faire une piastre, ou quatre vingt-cinq cents pour obtenir un dollar, il ne fallait que quatre pièces de vingt dollars pour faire cent piastres. Comme elle en avait enlevé deux de sa paillasse, elle avait pensé qu'il ne lui en restait plus que deux dans les pelures de blé-d'inde. C'est pourquoi elle avait répandu le bruit qu'on lui avait volé deux trente-sous d'or.

Pour cacher son dépit, elle prétendit que ce n'était pas les mêmes pièces. Le voleur, ayant eu peur d'être découvert, était revenu chez elle pour y laisser d'autres *trente-sous* d'or; au lieu de n'en restituer que deux, il en avait laissé trois par mégarde. Il s'était donc puni sans le savoir, et c'était bien fait pour lui, conclua-t-elle.

Mon père ne fut pas dupe de cette explication. D'ailleurs, il n'avait pas été sans remarquer, depuis un certains temps, que Marceline, en vieillissant, éprouvait certains troubles de l'esprit. Il remplaça les pelures dans la toile de la paillasse, puis conseilla à Marceline de s'arranger, si possible, avec les Fontaine, ses grands amis, pour qu'ils la prennent à rente jusqu'à la fin de ses jours.

Elle accéda aux désirs de son neveu et, la semaine suivante, elle transportait les titres de sa propriété aux Fontaine, leur remettait en mains propres les quelques dollars qu'elle possédait en billets de banque, sans oublier ses cinq *trente-sous* d'or.

Marceline n'avait pas mis les pieds à l'église depuis l'histoire de la fameuse breloque trouvée un certain dimanche. Cependant, elle dut y faire, une fois de plus, acte de présence, mais ce fut pour entreprendre le grand voyage. On l'enterra suivant les rites habituels. Son aversion contre les confrères du curé-au-petit-crayon-d'or s'était considérablement atténuée au cours de sa longue maladie. Aussi avait-elle fini par accepter les derniers secours de la religion dans laquelle elle était née, mais qu'elle avait cessé de pratiquer, pendant

de nombreuses années, tout simplement parce qu'elle ne pouvait souffrir l'injustice et le manque de sincérité chez ceux-là même qui ont reçu pour mission de nous enseigner les principes de la morale chrétienne.

V

Le pire se réalise

Les craintes qu'avait éprouvées Marceline au sujet de l'avenir financier de mon père allaient, malheureusement, être justifiées.

Au cours des premières années qui suivirent l'ouverture de son nouvel établissement, les ventes augmentèrent considérablement, de sorte que ceux qui avaient douté du succès de l'entreprise, durent reconnaître qu'ils s'étaient trompés. Malgré ces débuts encourageants, les affaires commencèrent bientôt à péricliter, plusieurs des anciens clients qui, jusque là étaient demeurés fidèles, ayant cessé de l'encourager. Cette défection qu'il n'avait pu prévoir, posa à mon père un problème de plus. Comment allait-il faire face à cette diminution de la clientèle? En voulant surmonter cette nouvelle difficulté, il commit une première erreur. Selon lui, il fallait compenser ses pertes en augmentant l'importance de son commerce. Ce raisonnement lui inspira l'idée d'annexer à son épicerie, un rayon de merceries et de nouveautés pour dames. Quoiqu'il n'eut aucune expérience dans ce genre de commerce, il n'hésita pas à occuper l'espace utilisé comme salon de barbier. Malheureusement, ne possédant pas le capital nécessaire pour mener à bonne fin cette nouvelle entreprise, les achats qu'il dut faire pour répondre aux exigences de la clientèle, tout en augmentant son actif accrurent d'autant son passif.

Si le total des ventes accusa une légère augmentation, trois mois après l'ouverture des rayons de mercerie et de chaussures, les lettres de change que les maisons de gros avaient tirées sur les banques et que mon père avait acceptées, commencèrent à échoir. Les plus petites furent soldées en entier mais les plus importantes furent re-

nouvelées avec de légers acomptes.. Mais, quand il fallut renouveler le stock de marchandises vendues, les fournisseurs de Montréal exigèrent de l'argent comptant.

Quant au commerce de patates, il n'était plus rentable. Les profits considérables réalisés par mon père, la saison précédente, avaient incité des citoyens possédant un capital de quelques cents dollars, à entreprendre, à leur tour, ce genre de spéculation. Ce qui était à prévoir, arriva. Les stocks de pommes de terre s'accumulèrent et, naturellement, les prix s'avilirent au point de faire disparaître la marge de profits escomptés. La demande se faisant plus rare, les tubercules se mirent à pourrir dans les caves des commerçants. La panique ne tarda pas à se mettre de la partie et les pommes de terre furent alors sacrifiées à des prix très inférieurs au prix de revient, car il s'agissait, maintenant, d'écouler ces stocks avant la fin du printemps si on voulait qu'ils soient encore comestibles. La situation de mon père s'aggravait d'autant plus qu'il ne pouvait pas renouveler ses échéances et qu'aucun prêteur ne consentait à l'aider pour faire face à la crise.

Pour surmonter cette épreuve, mon père commit une seconde erreur, celle de chercher à violer les lois du fisc en vue de se procurer l'argent dont il avait un pressant besoin pour remplir ses obligations financières.

L'arrière-boutique des deux magasins fut convertie en salle de jeux. À l'encontre des règlements interdisant la consommation de la bière et des spiritueux dans les établissements autorisés à ne vendre qu'à la chopine, on servit aux clients du whiskey et du gros gin, au verre, et de la bière à la pinte. En hiver, ils buvaient cette bière après l'avoir *ferrée*. C'était mon frère ou moi, qui chauffions, dans le brasier du poêle, le fer en forme de poire allongée, fixée à l'extrémité d'une longue tige de métal. Quand la poire était rougie à blanc, nous la plongeons dans le liquide et, à son contact, se dégageaient des vapeurs fleurant le caramel. Certains soirs, il y avait de la danse; mon frère, ou un violoneux d'occasion, faisait les frais de

la musique alors que nos clients exécutaient des gigue simples ou doubles. Quand on me demandait d'être de la partie, je n'avais garde de refuser. La danse finie, on offrait une tournée. Le demiard de whiskey, ou la pinte de bière *ferrée* réapparaissaient sur la table, et contribuaient à faire durer l'agrément de cette réunion.

Mon frère et moi, nous ne prenions pas de boisson forte. Nous avions à cœur que prospère le commerce familial, et nous savions qu'il valait mieux s'abstenir de boire des liqueurs spiritueuses si nous voulions éviter la ruine. D'ailleurs, les conseils de notre mère ne nous manquaient pas à ce sujet. Combien de fois ne nous signalait-elle pas, souvent les larmes aux yeux, les malheurs qui menaçaient notre père. En effet, sans être un buveur invétéré, notre père prenait, comme bien des gens de cette époque, ce qu'il appelait son stimulant de whiskey blanc. Aussi, lui arrivait-il assez souvent d'être entre deux vins. Cet état de demi-lucidité le portait à négliger ses affaires, car il se livrait à des excès de générosité envers des parasites entre les mains desquels il devenait une proie facile au jeu de cartes.

Les ennemis de mon père déposèrent contre lui des plaintes pour infractions aux règlements municipaux et il reçut des sommations qui le conduisirent devant les tribunaux. On le condamna à l'amende, ce qui eut pour résultat d'engloutir les économies qu'il avait réalisées en ne respectant pas les conditions stipulées dans son permis. Sa situation financière était devenue plus précaire encore, à ce point, qu'un beau jour il décida de risquer le tout pour le tout.

VI

Une scène tragique

Mon père se mit à jouer aux cartes pour des enjeux fort élevés. Ce qui devait arriver, arriva fatalement. Des joueurs, dénués de tous scrupules, abusèrent de son penchant pour l'alcool et poussèrent le cynisme jusqu'à l'encourager à remplir son verre dès qu'il était vide.

Une fois que mon père avait perdu sa lucidité, ils n'hésitaient pas à le dépouiller de son argent.

Malheureusement, lorsque mon père n'était plus maître de ses actes, la passion du jeu l'aveuglait au point d'annihiler en lui les bons sentiments qui le caractérisaient lorsqu'il était à jeun.

Une après-midi, alors que je m'attardais dans la salle à manger, ma mère, après avoir fait dîner ses nombreux enfants, puis lavé et rangé la vaisselle dans l'armoire de la cuisine, se retira dans sa chambre. Elle avait été triste, au cours de la matinée, et ses yeux rougis témoignaient qu'elle avait pleuré. Le père n'était pas rentré, la veille au soir; il avait passé la nuit à jouer aux cartes dans l'arrière-boutique de son magasin. Comme ma mère avait laissé sa porte entre-baillée, je pouvais l'apercevoir, assise dans sa berceuse, les paupières closes et le chapelet à la main. Il fallait qu'elle fût à bout de force pour n'être pas à genoux, elle qui d'ordinaire observait les vieilles coutumes qui veulent que les catholiques s'agenouillent pour prier.

Devinant qu'elle souffrait en silence, ce chagrin ne tarda pas à assombrir mon âme d'enfant. Alors que j'étais plongé dans d'amères réflexions, j'entendis, sur le coup de trois heures, les pas de mon père gravissant l'escalier principal. Je vis ma mère sursauter et quitter sa chaise pour ranger des bibelots sur sa table de toilette afin de dissimuler, me sembla-t-il, ses préoccupations. Mon père apparut dans la pièce, la figure ravagée par une nuit passée sans sommeil. Je me mis à trembler de tous mes membres quand je le vis se diriger, sans mot dire, vers ma mère. Il pénétra dans la chambre à coucher, puis referma la porte avec violence comme s'il eût voulu me signifier que je ne devais pas être témoin de ce qui allait se passer.

Je me retirai, en pleurant, dans un petit boudoir dont l'unique fenêtre donnait sur la rue principale. En proie à toutes sortes d'appréhensions, j'attendis la fin de la scène qui devait se dérouler dans la chambre de mes parents.

D'ailleurs, mon père n'y séjourna pas longtemps. Sans même avoir tenté de saisir des bribes de conversation, je m'étais rendu compte, par le ton de sa voix, qu'il exigeait de ma mère quelque chose qu'elle eût préféré ne pas lui céder. Bientôt, la porte s'ouvrit et mon père traversa de nouveau la salle à manger; il tenait, dans sa main gauche, une petite boîte en celluloïd. Il disparut, après avoir fermé la porte de la salle aussi brusquement qu'il l'avait ouverte.

En pénétrant à mon tour dans la chambre à coucher, j'aperçus ma mère dans une attitude de prostration qui m'émut profondément. Elle était affaissée sur la chaise où, il y a quelques instants, elle priait. Je me jetai dans ses bras et elle me pressa tendrement sur sa poitrine, en murmurant, à travers ses larmes:

— Mon pauvre petit, nous sommes finis...

Je compris alors que les rêves qu'elle avait caressés jusque-là, pour le bonheur de ses enfants et la tranquillité de ses vieux jours, venaient de s'évanouir à jamais, que nous étions sur le bord d'un gouffre dans lequel nous allions sombrer définitivement. Après m'avoir bercé et consolé, ma mère me fit le récit de la scène qui venait d'avoir lieu.

C'est ainsi que j'appris que mon père s'était engagé dans une partie de cartes avec trois prétendus amis, la veille, vers les quatre heures de l'après-midi. Il avait sur lui, plusieurs centaines de dollars représentant le produit des ventes de toute une semaine, tenu jusque-là en réserve afin de payer une échéance du surlendemain.

On avait joué gros jeu. La chance qui, au début de la partie, avait semblé le favoriser, l'avait subitement abandonné. À dix heures du soir, tout son gain avait disparu, ainsi qu'une bonne partie de la somme qu'il avait décidé d'engager. Dans l'espoir que la chance lui serait de nouveau favorable, mon père était remonté au logis pour supplier ma mère de lui remettre une liasse de billets de banque, une somme assez considérable qu'elle avait économisée, au cours des deux dernières années, dans l'unique but de faire face aux années de misère, si jamais on tombait dans le malheur. Mon père

ne voulut rien entendre et insista d'autant plus qu'il prétextait en avoir absolument besoin pour se refaire. C'est pourquoi, ma pauvre mère, de guerre lasse, lui avait cédé toute sa petite fortune.

Il ne restait plus, dans la maison, que des pièces de dix cents que ma mère avait retirées de ces cylindres-tirelires en métal dans lesquels les enfants déposent leurs épargnes. Grâce à un mécanisme intérieur, l'argent ne peut être enlevé qu'une fois que la somme contenue dans la tire-lire a atteint un total de cinq dollars. Le reliquat de la somme dont disposait ma mère avait été déposé dans une petite boîte à savon et devait lui permettre d'ouvrir, à chacun de nous, un premier compte en banque. C'était cette cassette en celluloïde que le père était venu chercher dans l'après-midi afin de risquer son contenu au jeu. À quelles sordides extrémités la passion du jeu ne conduit-elle pas celui qui en est victime!

Mon horreur des jeux de hasard date de cette époque. Au cours de ma longue carrière, l'occasion de m'y livrer se présenta maintes fois, mais je me gardai bien de succomber à la tentation. Il ne me vint jamais à l'idée de grossir mon capital, soit en jouant aux cartes, soit en achetant des billets de loterie, en risquant de l'argent au jeu de roulette, ou encore en spéculant à la bourse. Si j'en juge par le sort qui fut réservé à tous ceux que j'ai connus et qui se sont laissés entraîner au jeu, à quelques rares exceptions près je n'en vois point qui se soient enrichis de cette façon. Soit dit en passant, je n'ai pas été de ceux qui s'enrichissent en se croisant les bras. Je ne me suis pas appauvri, non plus, comme la plupart des joueurs que j'ai connus. Et, ce qui est tout de même appréciable dans la vie, contrairement à ces gens-là, j'ai ménagé mes nerfs, mon temps et ma santé. Hélas! tel ne fut pas le cas de mon pauvre père.

Ce jour-là, la chance tant espérée ne lui sourit pas. Il perdit son propre argent, puis celui de ma mère et, finalement, celui de ses enfants. Le surlendemain, il ne put honorer la traite dont il avait obtenu un dernier renouvellement. Ce fut la débâcle. Il ne lui

restait plus qu'une seule alternative, celle de faire cession de ses biens au bénéfice de ses créanciers.

Si tout était perdu, pour un homme de cœur comme l'était mon père, tout n'était pas fini. Loin de là.

VII

Un courant difficile à remonter

N'ayant pas perdu courage, mon père eut recours à ses amis pour le tirer du bourbier dans lequel il s'était enlisé. Il leur expliqua qu'avec leur aide, il saurait bien surnager et vaincre les difficultés auxquelles il était en butte. Après tout, ses enfants grandissaient et l'avenir s'annonçait sous d'heureux auspices. Comme question de fait, de nouvelles manufactures ouvraient leurs portes en ville et notre population augmentait sans cesse. Dans ces conditions, il ne voyait pas pourquoi il ne pourrait pas remonter la côte. Tout ce qu'il demandait c'est qu'on lui fît confiance et qu'on lui avançât l'argent nécessaire pour conserver dans sa famille le commerce qu'il avait créé lui-même et dont la ruine pouvait être attribuée à certains facteurs hors de son contrôle.

Fort heureusement, mon père avait conservé l'estime et la sympathie des gens. Il trouva un bailleur de fonds dans la personne de son ami et ancien propriétaire, François Renaud. Celui-ci se porta acquéreur, pour le compte de mon frère Émile, de nos biens qui avaient été vendus aux enchères publiques en août 1894. Comme Émile n'était pas encore majeur, la Cour Supérieure l'émancipa pour fins commerciales, et le magasin reprit ses opérations, dans le même immeuble et avec la même raison sociale, c'est-à-dire le nom de notre famille.

Maintenant que mon père avait la certitude de pouvoir maintenir son commerce sous le nom de son fils, il me fit venir dans la

pièce affectée à la vente des merceries et une longue conversation s'engagea entre nous. Puisqu'il s'agissait de prendre une décision au sujet de mon avenir, il me confia ce qu'il attendait de moi.

Il m'exposa, en premier lieu, un tableau des difficultés financières auxquelles il avait à faire face tout en m'assurant qu'elles ne lui avaient pas fait changer d'idée, en autant que l'avenir de ses enfants était concerné. Il désirait toujours que chacun de nous reçoive la meilleure instruction possible. Il souligna que s'il avait retiré mon frère aîné de l'école, avant qu'il eût terminé son cours commercial, c'était pour l'unique raison que ses services étaient indispensables au magasin. Puis, il ajouta que si ses moyens le lui eussent permis, non seulement Émile aurait pu terminer ses études à l'Académie Girouard, mais il lui aurait permis de faire un cours classique afin qu'il put, un jour, embrasser une carrière libérale. Mais, dans le monde, on ne fait pas toujours ce que l'on veut, dit mon père, et le sort nous contraint souvent à agir contre nos propres désirs. Dans mon cas, ajouta-t-il, il était grand temps de décider ce que je ferais plus tard dans le monde.

Tout en l'écoutant en silence, je me demandais où il voulait en venir, car je n'ignorais pas la gêne au milieu de laquelle il se débattait sans cesse pour ne pas être acculé à la ruine. À ce moment, il n'avait sûrement pas les moyens de m'envoyer au Séminaire. Comme il me demandait ce que j'avais l'intention de faire pour gagner ma vie lorsque je serais en état de subvenir à mes propres besoins, je lui répondis, en hésitant quelque peu, que je songeais à devenir voyageur de commerce.

J'avais appris à aimer ces gens-là, à cause des gentilleses qu'ils me prodiguaient et aussi pour un autre motif, leur esprit vif et pétillant qui les caractérise et rend leur commerce si agréable. Je ne soupçonnais pas alors que leurs amabilités et les attentions dont j'étais l'objet, étaient inspirées par l'intérêt. On ne m'avait pas encore enseigné que l'intérêt est la mesure de nos actions. Tout de même,

malgré mon peu d'expérience de la vie, j'aurais dû me rendre compte que, si je n'avais pas été le fils du patron qui leur confiait d'importantes commandes, souvent ils m'auraient envoyé promener au lieu de me cajoler.

À cette époque, j'avais abandonné l'idée d'apprendre le métier de coupeur de cuir. Depuis mon accident, survenu à la fin de mes vacances, je ne voulais plus être enfermé, de sept heures du matin à six heures du soir. J'avais soif d'espace et désirais ardemment un changement de décor.

C'est peut-être pour ces raisons que j'enviais le métier de voyageur de commerce. À mes yeux, il ne pouvait y avoir un programme de vie plus intéressant que celui qui vous oblige à changer de ville à l'année longue, à échanger mille et un propos avec des interlocuteurs nouveaux et toujours dans des milieux différents. Voyager, parcourir des milles et des milles en voiture, en chemin de fer ou en bateau, pouvait-on rêver une façon plus agréable, plus divertissante de gagner sa vie? Et les histoires, les anecdotes, toujours nouvelles que les commis-voyageurs vous racontent avec ce bagoût qui leur est coutumier, est-ce qu'elles n'étaient pas drôles et captivantes? Leurs récits ne prouvaient-ils pas que ces gens-là envisageaient la vie de son bon côté, qu'ils étaient satisfaits de leur métier, qu'ils n'en désiraient pas d'autres?

Cette manière de voir faisait sourire mon père. Il me répondit qu'en vieillissant je changerais d'opinion, que certaines idées préconçues chez les enfants de mon âge, sont très souvent inspirées par les apparences sous lesquelles les gens et les choses s'offrent à nous. J'apprendrais, un jour, que, pour réussir dans certains métiers ou dans une profession quelconque, il faut savoir dissimuler ses propres sentiments; un commis-voyageur, tout comme un marchand à son comptoir ou un aubergiste derrière son bar, doit pouvoir pleurer quand il a envie de rire, sourire quand il a le cœur à pleurer.

VIII

Les idées de mon père en matière d'instruction supérieure

Mon père rêvait que je devienne, un jour, l'un des hommes les plus instruits de la ville de Saint-Hyacinthe. Pour atteindre ce but, en somme fort louable et très compréhensif chez un père de famille, il était prêt à tous les sacrifices pour me permettre de terminer mes études au Séminaire, tout comme si j'étais un fils de richard. Si mes idées correspondaient à celles de ma mère, rien ne pourrait m'empêcher d'embrasser le sacerdoce. Cependant, ma mère ne lui avait jamais dit que je partageais ses idées, car elle n'ignorait pas que mon père préférerait pour moi la carrière d'avocat. D'ailleurs, il n'avait jamais abordé de front cette question avec ma mère dont la discrétion lui était connue. Il savait fort bien, par ailleurs, qu'elle respectait l'opinion d'autrui et qu'elle n'interviendrait jamais quand il s'agirait du choix d'une vocation, chez ses enfants.

Malgré ses embarras financiers, mon père ne modifiait pas sa manière de voir et d'envisager notre avenir. D'ailleurs, il croyait pouvoir sortir de la purée. Et puis, Émile vieillirait, il acquerrait de l'expérience dans le commerce. Quant à lui, il économiserait. Mieux encore, il retournerait, si nécessaire, à son établi de coupeur de cuir tandis que mon frère et ma mère prendraient charge du magasin. Ainsi, en mettant chacun l'épaule à la roue, pourrait-on reconstituer la petite fortune perdue. En attendant, ses amis l'aideraient à solder les modiques sommes d'argent que le Séminaire exigeait pour l'enseignement dispensé aux externes. Il en serait de même pour l'achat de mes livres et de mon uniforme de collègue. Quant à ma nourriture et pour tout ce qui a trait à la tenue vestimentaire, mon père pourrait y pourvoir lui-même.

J'avais le sentiment que mon père souffrait atrocement d'être pauvre et je ne pouvais me décider à lui imposer ces sacrifices. Au fond, en acceptant de faire un cours classique, ce serait dans l'unique but de lui plaire, ainsi qu'à ma mère. Je redoutais cette aventure

de huit longues années, au cours desquelles je ne pouvais espérer un revenu quelconque alors que je condamnais les miens à effectuer des dépenses assez lourdes pour notre budget. Accepter l'offre si généreuse de mes parents, me semblait une absurdité, une injustice. Jamais je ne pourrais me rendre jusqu'au terme de mes études; advenant même que je pus les compléter, je me trouverais alors dans l'impossibilité de réaliser quelque gain au moment où j'aurais à envisager des déboursés considérables pour l'obtention d'un brevet d'avocat, l'unique profession à laquelle je pouvais aspirer.

Tandis que mon père attendait ma réponse, toutes ces pensées me trottaient dans l'esprit et, comme pour en finir, je hochai la tête pour signifier à mon père que cette perspective ne me souriait pas. Il crut que j'appréhendais son incapacité de remplir de nouvelles obligations qui, tôt ou tard, m'obligerait à quitter le collège avant le terme de mes études classiques.

Ayant deviné ma pensée, mon père ajouta que si l'argent venait à lui manquer et si je croyais qu'il pourrait mourir avant que j'aie pu terminer mes études, il était disposé à faire appel à ses amis les plus fortunés, Victor Mersereault, le marchand de la rue Saint-François, Syllas Duclos, le grand tanneur de cuir, et Magloire Côté, son ancien patron à la manufacture de chaussures. Il était convaincu qu'ils accepteraient, tous trois, de devenir mes protecteurs jusqu'à la fin de mon cours classique et de mes études universitaires.

Aucun raisonnement ne put réussir à me convaincre. Je ne voulais plus imposer de sacrifices à mes parents qui avaient été si bons, si généreux pour moi.

Devant cette obstination de ma part, mon père, découragé, me quitta en me disant qu'il respectait mes scrupules tout en regrettant mon attitude dans les circonstances. Toutefois, ajouta-t-il, si je venais à changer d'opinion, je devrais l'en avertir au plus tôt. Il ne restait plus que trois semaines avant l'ouverture des classes au grand collège, et il faudrait au moins une quinzaine de jours pour faire confectionner l'uniforme qu'exige le séminaire.

Selon toute évidence, mon père avait mis ma mère au courant de mes idées, puisque, chaque fois qu'elle me croisait, sa figure était empreinte d'une tristesse infinie, ce que je ne pouvais attribuer au seul fait que nos biens avaient été mis en vente par le syndic et que notre situation financière était déplorable. Je comprenais le silence de ma mère, car je savais qu'elle ne voulait pas m'influencer et préférerait me laisser librement le choix d'une carrière.

IX

Là où le subconscient entre en scène

Deux semaines s'écoulèrent sans que j'eusse songé, un seul instant, à changer d'idée. Une après-midi, mon père m'informa qu'il venait de faire mon inscription à l'Académie Girouard, où j'irais compléter mon cours commercial en une année. Je me contentai d'accepter cette offre tout en le remerciant.

La veille de mon entrée à l'Académie Girouard, je me couchai comme à l'ordinaire, sans penser à autre chose qu'à l'heure à laquelle je devais me lever pour me rendre à l'école y remplir les formalités scolaires.

À l'heure fixée, ma mère vint me tirer de mon sommeil. Le son de sa voix, d'ordinaire si chantant, était si triste que j'éprouvai un malaise singulier. Mon oreiller était humecté de sueurs. Une profonde lassitude engourdisait mes membres, comme si j'étais arrivé à la fin d'une journée accablante. J'avais dû être victime, pendant mon sommeil, d'un cauchemar terrible quoique je ne me souvenais de rien.

Je me levai en titubant. Je m'essuyai le visage puis, après m'être rafraîchi à l'eau courante du robinet, je me regardai dans le miroir pour ajuster ma coiffure. Je me crus devenu un homme nouveau. Sans trop savoir comment et pourquoi, je sentis qu'il s'était opéré en moi un revirement inexplicable, que mes idées n'étaient plus les mêmes.

M'étant couché, la veille, avec la ferme conviction de faire mon entrée à l'Académie Girouard, pourquoi m'étais-je réveillé avec l'idée fixe de commencer des études secondaires dans une autre institution? J'en ignore les causes. Si je prêtais à la Providence un tel souci de se mêler des affaires humaines, en soi plus ou moins banales et qui, pour le moment, n'intéressaient que moi, je devrais admettre son intervention et lui attribuer ma conversion aux idées de mes parents. Était-ce plutôt un effet tardif des supplications de mon père, ou encore l'attitude chagrine de ma mère qui me firent trouver mon chemin de Damas? Quoi qu'il en fût, ce changement subit d'idée ne fut pas sans troubler mon esprit et je n'en crus pas moins qu'il ne pouvait qu'être temporaire.

Sans en parler aux membres de ma famille, je pris mon petit déjeuner et je partis, le sac à l'épaule, pour l'Académie Girouard. Bien que plusieurs enfants se dirigeaient vers cet endroit, je cheminai seul, lentement, comme si une force invisible s'opposait à la réalisation de mes désirs. J'avais, il m'en souvient encore, la tête en feu et ne savais point quel parti il convenait de prendre.

Je voulais rebrousser chemin, mais je me sentais attiré vers mon ancienne école, comme par une force inconnue; j'avançais, peu à peu, vers le grand édifice de briques rouges où j'avais appris tout ce que je savais alors, et où j'avais vécu de si agréables heures en compagnie de mes camarades de classe. Bientôt j'atteignis la petite barrière du jardin au fond duquel se trouvait le bureau du directeur de l'institution.

En posant ma main sur la barrière pour l'ouvrir, j'hésitai un moment, puis un acte de volonté, auquel je ne pus résister, me fit faire demi-tour. Je refis, en sens inverse, le trajet que je venais de parcourir, en pressant le pas. Une fois à la maison, j'annonçai à ma mère et à mon père, tous deux stupéfaits par cette révélation inattendue, que je rentrais, le lendemain, au grand collège. Plus rien au monde ne pouvait m'empêcher d'y compléter mes études, si tel était toujours leur ultime désir.